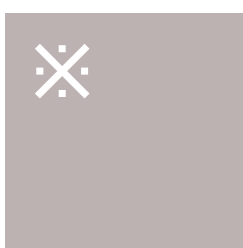
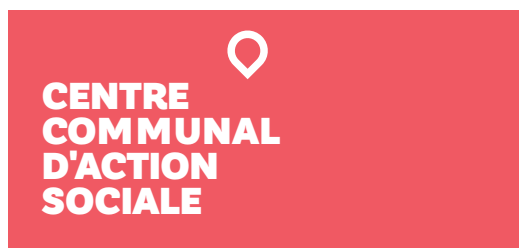
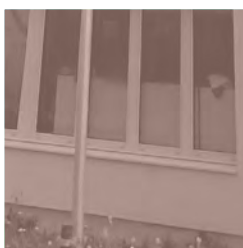
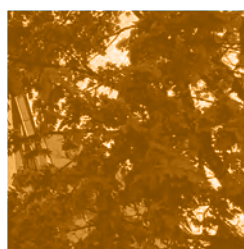
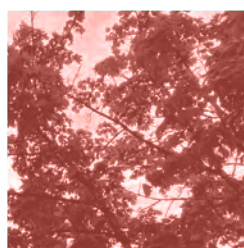




Besançon

RAPPORT, D'ACTIVITÉ **2025**



| Juin 2026

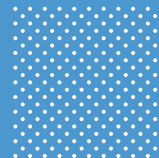
Ville de
Besançon

REPÈRES



4	Temps forts 2025
6	Les missions et les 406 agents du CCAS
10	Ecosystème partenarial du CCAS : cartographie
12	Un écosystème partenarial
12	Le CCAS au sein du Pôle Action Sociale et Citoyenneté (PASC)
13	Lundisociable 2025 : les grands enjeux du travail social
14	Communication
14	Subventions
15	L'aide alimentaire : des structures associatives fragiles, financées et suivies par le CCAS
16	Le Vieillissement, enjeu transversal des politiques publiques
17	Projet de recherche universitaire Caravane
17	Échanges Besançon – Neuchâtel avec l'Assemblée des sages
17	Étude avec le gérontopôle sur le modèle des résidences autonomie
17	Étude conduite par l'Institut Régional du Travail Social (IRTS)
18	Services de proximité
18	La Maison des Séniors
19	La semaine bleue
19	Les rendez-vous de l'âge
20	Canicules
21	Antennes sociales de quartier
22	Espace France Services
24	Service d'Accueil et d'Accompagnement Social
25	Service Aides Secours et Subsistance
26	Accès à la culture
27	Mission accessibilité
28	Mission Handicap
29	Précarité, Inclusion, Santé Mentale
30	Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)
31	Groupes d'entraide mutuelle (GEM)
32	Intervention sociale et médico-sociale
32	Démarche qualité dans les Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux du CCAS
33	Contrat Local de Santé (CLS) 2025-2029
33	Un chez soi d'abord
34	Service Hébergement Logement Accompagné
35	Résidences autonomie
37	Accueil de jour l'Escapade
38	Soutien à domicile
40	Repères : Chiffres clés
42	Entretien, rénovation et adaptation des locaux et du patrimoine
43	L'annuaire

QUELQUES MOTS & plus



Le rapport annuel d'activité est un outil de communication à la fois interne et externe au Centre Communal d'Action Sociale.

Il revêt une importance toute particulière à l'occasion d'un changement de gouvernance. Ce document entend en effet proposer une lecture synthétique et pédagogique de la structuration et de l'action du CCAS de Besançon, acteur majeur de la conception et de la mise en œuvre des politiques sociales sur le territoire communal.

Notre CCAS évolue au sein d'un environnement complexe marqué par une évolution permanente des besoins sociaux, mais aussi des cadres réglementaires et budgétaires. Il lui appartient de s'adapter sans cesse pour assurer l'efficacité des services qu'il apporte aux habitants.

Pleinement intégré au sein du Pôle Action Sociale et Citoyenneté de la Ville de Besançon, il interagit au sein d'un écosystème partenarial, composé de tutelles, de financeurs, de partenaires, opérateurs associatifs et institutionnels.

Cette richesse d'interactions permet au CCAS de s'inscrire dans la complémentarité avec les différents acteurs de l'action sociale et dans le respect des compétences réciproques.

Ce rapport expose les outils dédiés au développement de ses partenariats, présente les structures et dispositifs de proximité, complétés par une offre spécifique d'établissements sociaux et médico-sociaux. Il déroule ainsi, sans pouvoir toutefois être exhaustif, la diversité des coopérations qui soutiennent et renforcent au quotidien notre action.

C'est aussi la diversité des compétences et des missions de nos agents qui est ici soulignée. Elle garantit une capacité d'évolution et d'adaptation pour accompagner les feuilles de route qui seront définies dans les tout prochains mois.



Alban SOUCARROS
Directeur Général
du CCAS de Besançon
Directeur Général Adjoint des
Services Pôle Action Sociale et
Citoyenneté

Le rapport d'activité du CCAS de Besançon rappelle une évidence : une politique sociale ne se résume jamais à des dispositifs, des chiffres ou des procédures. Elle parle d'abord de femmes et d'hommes. De personnes âgées qui ne doivent pas rester seules, de familles fragilisées, d'habitants confrontés à la précarité, à la perte d'autonomie, à l'isolement ou aux accidents de la vie.

Fort de son histoire, le CCAS occupe une place singulière dans la vie de notre ville. Nous savons ce que cette institution doit à celles et ceux qui l'ont fait vivre avant nous : élus, agents, partenaires associatifs et institutionnels. Nous voulons saluer la mémoire d'Henri Huot, dont l'action a durablement marqué l'histoire sociale de Besançon, ainsi que le travail conduit jusqu'au précédent mandat, notamment sous la vice-présidence de Sylvie Wanlin.

Ce rapport porte, pour l'essentiel, sur une année conduite sous l'ancienne mandature. Nous le recevons avec considération pour le travail accompli. Il nous oblige aussi. Car prendre aujourd'hui la responsabilité du CCAS, ce n'est ni effacer ce qui a été fait, ni se contenter de le prolonger mécaniquement. C'est s'appuyer sur une histoire, sur des compétences, sur une présence de terrain, pour ouvrir une nouvelle étape.

Cette nouvelle étape doit être guidée par une ambition simple : rendre l'action sociale municipale proche, lisible et utile. Proche, parce que les fragilités se repèrent d'abord dans les quartiers, au contact des habitants. Lisible, parce que chacun doit savoir vers qui se tourner et comprendre les réponses qui lui sont apportées. Utile, parce que chaque action doit produire des effets concrets dans la vie des personnes accompagnées.

Nous croyons à une solidarité exigeante, concrète, et profondément attachée au respect de la dignité humaine.

Cette ambition ne pourra réussir qu'avec les agents du CCAS et l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels. Leur engagement, leur professionnalisme et leur connaissance des réalités sociales sont indispensables. Nous voulons les remercier et travailler avec eux dans un esprit de respect, de dialogue et d'efficacité.

En nous appuyant sur cette force collective, nous voulons donner un nouveau souffle au CCAS de Besançon : fidèle à son histoire, attentif aux réalités d'aujourd'hui, et pleinement tourné vers les défis sociaux de demain.

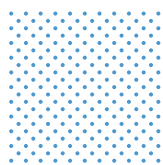


Ludovic FAGAUT
Maire de Besançon / Président
de Grand Besançon Métropole /
Président du Centre Communal
d'Action Sociale



Clément DARCO
Adjoint à l'Action Sociale / Vice-
Président du centre Communal
d'Action Sociale.

2025



TEMPS FORTS



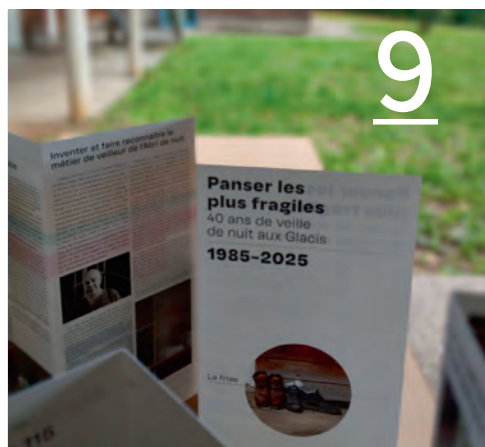
1. SPECTACLE « AVANT J'ÉTAIS VIEUX » **2.** LUNDISOCIABLE 2025 **3.** OLYMPIADES, ÉDITION VÉGÉTALE **4.** FORUMS « BIEN PRÉPARER SA RETRAITE » ET « BIEN HABITER À TOUT ÂGE » **5.** AMÉNAGÉS ET RÉSIDENTIALISÉS POUR LA RÉSIDENCE LES HORTENSIAS **6.** LA SEMAINE BLEUE **7.** JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE MARULAZ **8.** LES ACTEURS DU TERRITOIRE PARTICIPENT AUX RENDEZ HABITAT & VIEILLISSEMENT **9.** LES 40 ANS DE L'ABRI DE NUIT SONT L'OCCASION D'UNE ÉTUDE UNIVERSITAIRE **10.** LE GEM « LES AMIS DE MA RUE LÀ » FÊTE SES 15 ANS **11.** SEMAINES D'INFORMATION EN SANTÉ MENTALE **12.** LES RENDEZ-VOUS DE L'ÂGE AUTOUR DE LA MUSIQUE



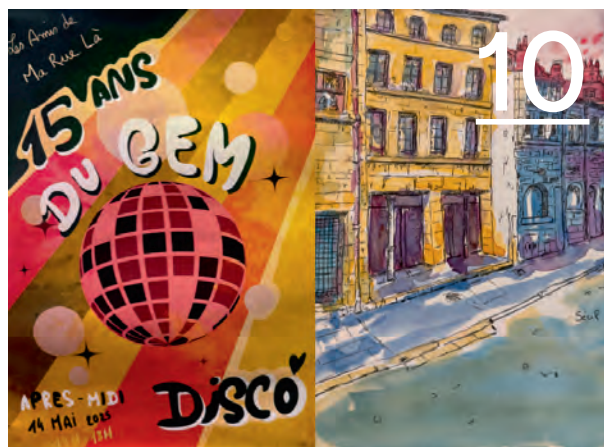
7



8



9



10



11



12

les missions et les **406** agents du CCAS*

DIRECTION GENERALE / SECRETARIAT GENERAL / MISSION PARTENARIATS-COMMUNICATION

43 AGENTS

La **DIRECTION GÉNÉRALE** est constituée d'un comité de direction (directeurs de l'autonomie et des solidarités, secrétaire générale et un responsable de mission) avec à sa tête le directeur général, également directeur général adjoint des services de la Ville de Besançon (Pôle Action Sociale et Citoyenneté).

En charge de la coordination des moyens humains, techniques et financiers, le **SECRETARIAT GÉNÉRAL** veille à l'efficacité de leur affectation et de leur utilisation, au fonctionnement et à la rénovation du patrimoine mobilier et immobilier du CCAS, ainsi qu'à l'amélioration de l'accueil du public.

Dans le cadre d'une mission d'appui à la Direction générale, **LA MISSION PARTENARIATS - COMMUNICATION** assure un rôle transversal de suivi et de développement des partenariats et coordonne la politique de communication du CCAS. Elle pilote l'Analyse des Besoins Sociaux.

DIRECTION DES SOLIDARITÉS

104 AGENTS

La Direction œuvre à satisfaire les besoins sociaux via des modes d'intervention individuels, collectifs et territorialisés, pour préserver la cohésion sociale locale. Lutte contre l'exclusion, insertion et accompagnement social, accès à l'hébergement et au logement sont ses missions.

ESPACE FRANCE SERVICES

ANTENNES SOCIALES DE QUARTIER

SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Abri de nuit- Vieille-Marchiset

SERVICE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Résidence Sociale Agora

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Hébergement d'urgence

Lits Halte Soins Santé

Tremplin Jeunes

Maison relais l'Autre Toit

Maison relais Agora

SERVICE AIDES, SECOURS ET SUBSISTANCE

SERVICE PRECARITÉ INCLUSION SANTÉ MENTALE

Groupes d'Entraide Mutuelle

Conseil Local en Santé Mentale

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

259 AGENTS

La Direction de l'Autonomie est en charge de l'animation de la politique sociale en direction des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, qu'elles soient jeunes retraitées, âgées, dépendantes ou handicapées moteur, avec en point d'orgue, la lutte contre l'isolement, le soutien au maintien à domicile et la prise en compte du handicap.

RÉSIDENCES AUTONOMIE

Résidence le Marulaz, Résidence Les Cèdres,
Résidence Les Lilas, Résidence Les Hortensias

SERVICE SOUTIEN à DOMICILE

Aide et accompagnement à domicile

Soins infirmiers à domicile

Portage de repas à domicile

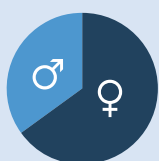
Téléassistance

ACCUEIL DE JOUR ESCAPADE

MAISON DES SÉNIORS

MISSION ACCESSIBILITÉ

MISSION HANDICAP



76 %
DE FEMMES

24 %
D'HOMMES



246
TITULAIRES

160
CONTRACTUELS

SERVICES MUTUALISÉS VILLE / CCAS : Ressources Humaines, systèmes d'Information, documentation, achats et commande publique, assurances, parc automobile et logistique...

***Le siège du CCAS,
rue Picasso, dans
le quartier de Planoise.***

• • • • •

***Les membres du comité
de direction du CCAS.***



(de gauche à droite): Alban SOUCARROS, directeur général, Esther VOUILLOT, secrétaire générale, Samuel PHILIPPE, responsable de mission, Catherine FILAQUIER, directrice des solidarités, Nicolas MILLOT, directeur de l'autonomie

Agir ensemble pour plus d'agilité et d'efficience

Le CCAS se positionne comme coordonnateur d'une action publique sociale de proximité. Il vise à ce que les missions stratégiques pour le territoire soient développées en partenariat avec les acteurs sociaux du tissu local, dans une logique de subsidiarité.

L'année 2025 a été marquée par un nouveau recul de l'inflation, revenue à 0,9 %, contre 2 % en 2024. Malgré des contraintes budgétaires qui sont restées présentes, notamment en raison de la hausse du taux de cotisation de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), l'exercice 2025 s'est soldé par une hausse du résultat du Budget Principal de 302 k€.

Les partenaires du CCAS et les usagers des services sont les principaux contributeurs à la mise en œuvre de la politique sociale en 2025 :

- 11,13 M€ versés par la Ville de Besançon, soit 40,06 % du total des recettes de fonctionnement du CCAS.
- 4,59 M€ émanent des usagers en 2025 (y compris APL), soit 16,53 % des recettes de fonctionnement.
- 3,12 M€ versés par les Départements (essentiellement le Doubs), dont 156 K€ pour le développement des missions du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), 118 K€ pour l'accompagnement des personnes sans résidence stable, 120 K€ au global pour les dispositifs « Accompagner pour habiter », et « Logement d'abord ». La majeure partie des recettes sont liées à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, qui atténue le coût que représente pour les usagers les services destinés aux aînés, en particulier l'Aide à domicile et les Résidences autonomie.
- 3,09 M€ versés par l'Agence Régionale de Santé, pour les Lits Halte Soins Santé, le Service de Soins Infirmiers à Domicile, le soin des Résidences autonomie et de l'Escapade, les Groupes d'Entraide Mutuelle, le Contrat Local en Santé Mentale, notamment.
- 1,60 M€ perçus de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) et de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).



Ressources & usages

Origine des ressources

La subvention versée par la Ville de Besançon représente en 2025 40,06 % du total des recettes de fonctionnement perçues par le CCAS. Cette subvention annuelle est en augmentation pour soutenir le CCAS face aux mesures nationales et locales en matière de ressources humaines et ainsi permettre de poursuivre les actions en faveur des plus vulnérables. L'État, par le biais de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), subventionne les différents dispositifs d'hébergement logement et le soin des Résidences autonomie et de l'Escapade.

Les usagers représentent la troisième source de financement des activités du CCAS, car les services tarifés proposés par le CCAS sont nombreux :

hébergement des personnes âgées, soutien à domicile, logements d'insertion et en résidence sociale, etc.

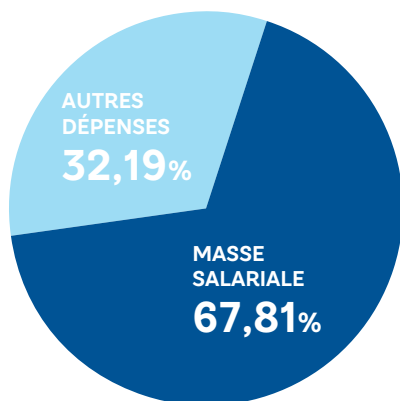
Les recettes perçues de la part des Départements, quasi exclusivement représentées par le Département du Doubs, sont principalement liées aux activités tarifées à destination des personnes âgées, par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap et du forfait autonomie. A noter également le versement d'une subvention de 156 k€ pour la Maison des Seniors en tant que Centre Local d'Information et de Coordination – CLIC, 118 k€ au titre de l'accompagnement des Sans Domicile Stable par le SAAS (en augmentation de 8 k€ par rapport à 2024), et 22 k€ pour le Conseil Local en Santé Mentale.

Usage des ressources

Les dépenses de fonctionnement représentent 95,22 % des dépenses en 2025, avec une masse salariale d'environ 64,56 % par rapport au total des dépenses (fonctionnement et investissement). La part prépondérante des dépenses de fonctionnement concerne la Direction de l'Autonomie, en raison des budgets importants consacrés aux Résidences autonomie et aux services de soutien à domicile : aides, soins

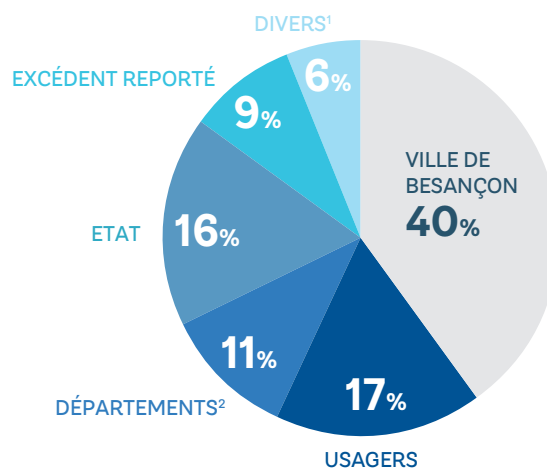
infirmiers et portage de repas à domicile. Les principaux efforts d'investissement ont porté sur la fin des travaux de rénovation du siège, le renouvellement de véhicules, la rénovation complète de 10 appartements au sein des Résidences autonomie, la modernisation des ascenseurs des Lilas et des Cèdres, ainsi que le versement d'une subvention d'équipement à Grand Besançon Métropole pour les investissements informatiques communs.

26,36 M€ Dépenses de fonctionnement



27,79 M€ Recettes de fonctionnement

(incluant 2,5 M€ d'excédent reporté) hors subventions d'équilibre versées aux budgets annexes

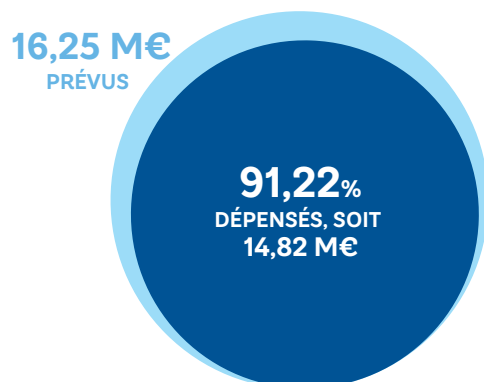


¹ Remboursement des frais de personnels, indemnités journalières, reprise de provision...

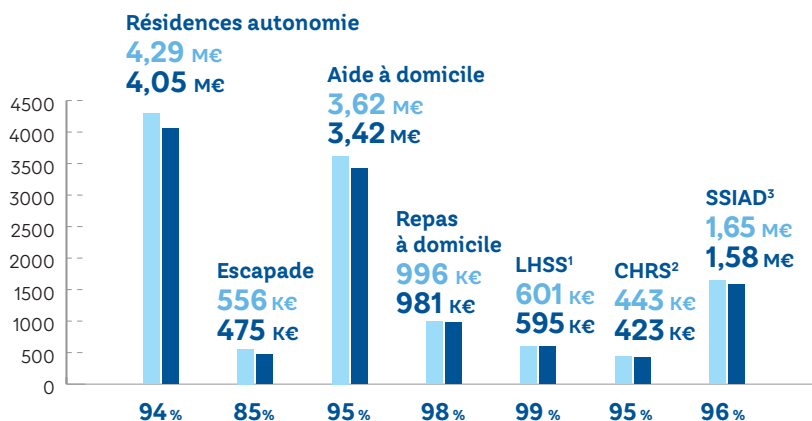
² Principalement Département du Doubs

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR BUDGET

BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES



● Budget prévisionnel

● Dépenses réalisées

¹ Lits halte soins santé

² Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

³ Service de soins infirmiers à domicile

ECOSYSTÈME PARTENARIAL DU CCAS*



(* synthèse des principales interactions)

OUTILS PARTENARIAUX

- GCS 25
- Conseil Local de Santé Mentale
- Contrat Territorial en Santé Mentale
- GCSMS Un chez soi d'abord
- Contrat Local de Santé
- UDCCAS/UNCCAS
- RFVAA
- Contrat de Ville
- CPOM
- Charte municipale de l'aide alimentaire
- Appel à projet - Subventions aux associations
- Forums - Evénements

PARTENAIRES

- Services de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole
- Services du Département du Doubs
- DDETSPP
- Agence Régionale de Santé
- Centre Hospitalier Universitaire
- Centre Hospitalier de Novillars
- Pôle de Gériatrie et d'Innovation BFC
- AUDAB agence d'urbanisme
- CPAM
- CAF
- Associations

GLOSSAIRE DES SIGLES :

- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CPOM : Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
- DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
- GCS 25 : Groupement de Coopération Sociale du Doubs
- GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
- GIE Kalivi : Groupement d'Intérêt Economique
- RFVAA : Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
- UDCCAS : Union départementale des CCAS
- UNCCAS : Union Nationale des CCAS

1 UN ÉCOSYSTÈME PARTENARIAL

Le CCAS agit à la fois comme opérateur de services, coordinateur ou financeur de structures qui agissent en complémentarité avec lui.

Intégré au Pôle Action Sociale et Citoyenneté (PASC) des services de la ville de Besançon, il apporte son analyse, et joue un rôle d'animateur territorial. Il s'appuie sur des partenariats avec ses financeurs, de nombreux acteurs associatifs et institutionnels, ou encore avec le secteur de la recherche et de la formation.

Ces partenariats ne sont pas périphériques mais pleinement constitutifs de son action qui s'inscrit dans la subsidiarité avec les autres intervenants.

Le développement de cet écosystème partenarial garantit l'action quotidienne du CCAS, sa capacité d'adaptation et d'innovation. Il repose sur des outils spécifiques.



LE CCAS AU SEIN DU PÔLE ACTION SOCIALE ET CITOYENNETÉ (PASC)

Le CCAS échange et interagit en lien direct avec les autres directions et services du PASC : Direction Santé Publique et Direction Vie des Quartiers de la Ville de Besançon. En 2025 les cadres du pôle se sont réunis pour une journée d'échanges et de travail autour de sujets majeurs :

Présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), avec un focus sur les incidences du vieillissement de la population sur l'ensemble des politiques publiques locales.

Évocation des conventions de partenariat entre la Ville, le CCAS et les maisons de quartier associatives, indispensables pour maintenir une action sociale de proximité, cohérente et solidaire.

Travail en atelier sur la gestion des périodes de fortes chaleurs, afin d'anticiper les impacts de ces épisodes climatiques sur nos organisations, tout en garantissant la qualité et la sécurité des services rendus aux usagers en situation de vulnérabilité.



LUNDISOCIABLE 2025 : LES GRANDS ENJEUX DU TRAVAIL SOCIAL

UN TEMPS FORT POUR LES ÉCHANGES AVEC LES PARTENAIRES DU CCAS

Le forum de l'innovation sociale Lundisociable constitue un rendez-vous annuel pour les agents du CCAS, les partenaires et les structures de formations afin d'échanger sur les grandes thématiques de l'action sociale. Organisé sur une journée, il concilie des échanges entre le CCAS et les associations du territoire, des espaces de rencontre et de présentation des différents acteurs, ainsi que des tables rondes.

Ce forum, ouvert à tous, se veut aussi un outil de valorisation des actions menées par le CCAS en transversalité avec la Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et leurs différents partenaires associatifs ou institutionnels. Il dynamise les partenariats et conforte le CCAS dans son rôle moteur dans l'action sociale à l'échelle locale et bien au-delà.

Lundisociable représente en outre un support d'attractivité en matière de ressources humaines.

Cet évènement est essentiel pour croiser des réflexions, susciter des partenariats, s'adapter et innover au service de la satisfaction des besoins sociaux dans des contextes de crises successives.

Après avoir précédemment abordé l'alimentation, la santé, le logement, la culture ou encore les mobilités, en 2025 le forum s'est concentré sur une problématique plus générale : les enjeux du travail social dans un contexte de transitions multiples, socio-économique, climatique, énergétique, démographique et numérique. Les échanges ont porté sur l'adaptation des pratiques professionnelles, l'évolution des formations ainsi que les défis liés à

l'attractivité des métiers du secteur social.

Le forum a également mis en lumière l'importance de l'engagement bénévole, des démarches participatives et inclusives, ainsi que les liens entre intervention sociale et secteur sanitaire, notamment autour de la préoccupation montante de la santé mentale. Une attention particulière a été accordée à l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité : personnes en situation de handicap, en situation de précarité ou confrontées aux enjeux du vieillissement.

Le CCAS et le Département du Doubs, acteurs majeurs de l'action sociale, ont eu l'occasion de valoriser la diversité des métiers et des parcours professionnels du secteur. Les structures de formation, notamment l'IRTS, le BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social du lycée Pergaud, ont activement participé à cette édition en impliquant leurs étudiants.

À travers tables rondes, témoignages et interventions d'experts, cette journée a permis de promouvoir une approche du travail social tournée vers l'adaptation à l'évolution des contextes et des besoins. Les échanges ont été une invitation à décroiser et à promouvoir l'aspect interdisciplinaire du travail social.

Le grand témoin de cette édition était Marcel Jaeger, membre du Haut Conseil du Travail Social, et professeur au Conservatoire national des arts et métiers. Présent tout au long de la journée, il est intervenu lors des différentes tables rondes et a apporté un regard conclusif sur l'ensemble des échanges.

Retrouver Lundisociable 2025 sur la chaîne Youtube du CCAS :



PARTENAIRE DU LUNDISOCIABLE 2025 :

Département du Doubs

Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale UNAFORIS

Institut régional du travail social (IRTS)

Académie Bourgogne Franche Comté (GIP-FTLV)

Ecole de la deuxième chance

BTS SP3S Lycée Pergaud

Mission Locale

Afpa

Greta BFC

Formasens Fondation PLuriel

France Bénévolat

Promotion santé BFC

Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)

Union Départementale des CCAS

Service local d'information et de maîtrise de l'énergie (GBM)



COMMUNICATION

OUTIL D'ALLER-VERS ET DE LIEN PARTENARIAL

Le CCAS met en œuvre un plan de communication qui s'appuie à la fois sur des ressources internes et sur les moyens des services de la Ville de Besançon en matière de communication interne et externe.

Le vecteur des réseaux sociaux, Facebook, LinkedIn a poursuivi le développement de son audience

en 2025. Plus de 5000 personnes sont abonnées aux publications quotidiennes du CCAS. Sur l'année, ce sont plus de 600 sujets diffusés, certains touchant régulièrement plus de 20 000 personnes, qui relaient de façon réactive et suivie les informations relatives aux manifestations, actions et services proposés par les directions du CCAS.

Ces réseaux constituent également un moyen de soutien et de promotion des associations partenaires, comme une

façon de rendre compte et de valoriser les actions de l'ensemble des services, auprès des différents partenaires, des tutelles, des usagers et du grand public. Ils offrent également un appui efficace à la démarche d'attractivité des métiers et au recrutement.

Les différentes manifestations et structures du CCAS ont par ailleurs bénéficié de partenariats suivis avec France Bleu qui a produit près de trente interviews et émissions relatives au CCAS sur l'année.



SUBVENTIONS:

UN AXE PARTENARIAL ESSENTIEL ET UN SOUTIEN CONSÉQUENT DU CCAS À L'AIDE ALIMENTAIRE

Le CCAS a choisi d'apporter un soutien financier aux associations dont les actions sont complémentaires des prestations rendues par ses différents services, afin de répondre aux besoins sociaux recensés notamment par l'Analyse des Besoins Sociaux et par le projet social qui a été défini à l'échelle du précédent mandat.

C'est sur ces principes que le CCAS est conduit à consacrer l'essentiel de son enveloppe de subventions au soutien alimentaire à Besançon.

En 2025, le CCAS a affecté 450 000 € aux subventions destinées aux associations répondant à son Appel à Projet (AAP) annuel.

Le montant total des 42 demandes reçues s'élevait à 359 000 €, une subvention de 250 000 € ayant été préalablement attribuée à la Boutique Jeanne Antide dans le cadre de la restauration sociale assurée pour les personnes sans domicile stable. Cette subvention 21 165 repas, servis sur

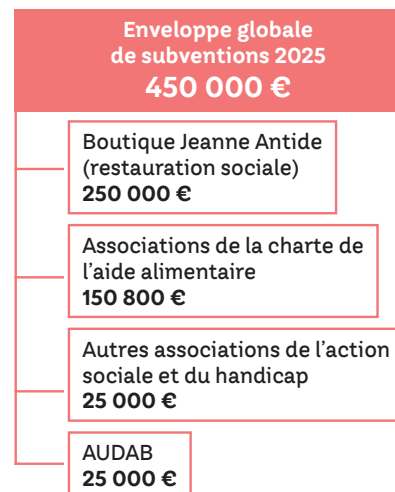
l'année dans le cadre de l'accueil de jour assuré par l'association.

Les associations de distribution de l'aide alimentaire et la Banque alimentaire du Doubs, toutes signataires de la charte de l'aide alimentaire, ont bénéficié de 150 800 € de subventions, afin de répondre à la demande de 6 000 bénéficiaires en moyenne chaque semaine. Cette aide alimentaire demeure complémentaire. Elle n'a pas vocation à couvrir la totalité des besoins quotidiens d'alimentation des foyers.

Le CCAS a donc consacré une enveloppe de 400 800 € pour les subventions dédiées aux associations apportant un soutien alimentaire sur la ville de Besançon (aide alimentaire et restauration sociale).

25 000 € ont été accordés à l'AUDAB, Agence d'Urbanisme Besançon - Centre Franche-Comté dans le cadre d'une convention intégrant un programme de travail en commun visant l'observatoire socio-urbain et l'analyse des besoins sociaux.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2025



Un chiffre, Une information

+ 6,25%

progression 2024-2025 du soutien du CCAS aux associations de l'aide alimentaire



L'AIDE ALIMENTAIRE : DES STRUCTURES ASSOCIATIVES FRAGILES, FINANCÉES ET SUIVIES PAR LE CCAS

Le soutien du CCAS à l'aide alimentaire à Besançon se manifeste également par la coordination des différents acteurs et le suivi hebdomadaire des distributions, assurés par le service Aides Secours et Subsistance de la Direction des solidarités.

Le CCAS et la Ville de Besançon mettent également différents locaux à la disposition des associations.

Enfin, le CCAS utilise régulièrement son réseau de communication et son agenda évènementiel pour soutenir ses partenaires associatifs.

ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA CHARTE MUNICIPALE DE L'AIDE ALIMENTAIRE, PARTENAIRES FINANCÉS PAR LE CCAS :

Banque alimentaire du Doubs

Croix Rouge

Croq'soleils

Entraide alimentaire de Battant

Les restaurants du cœur

Les uns pour les autres

Montrapon distribution alimentaire

Potages et papotages

Service d'entraide Frédéric Ozanam

Secours populaire français



UN RÉSEAU D'AIDE ALIMENTAIRE APPELÉ À ÉVOLUER

Encadré par une charte municipale et coordonné par le CCAS, le dispositif bisontin d'aide alimentaire a su faire preuve de résilience et d'efficacité durant différentes crises. Il garantit également un accès équitable et permanent aux bénéficiaires fléchés et accompagnés par les travailleurs sociaux du CCAS ou du Département du Doubs.

Cependant, depuis plusieurs années, le nombre de bénéficiaires atteint, voire dépasse régulièrement le seuil capacitaire des associations.

A cette tension s'ajoutent la crise du bénévolat et des difficultés croissantes d'approvisionnement en denrées, générées par l'inflation comme par la diminution des collectes auprès de la grande distribution.

Le CCAS a donc engagé en 2025 des temps de travail avec les associations de distribution et la Banque alimentaire afin de définir les adaptations nécessaires. La refonte de la charte municipale de l'aide alimentaire et la constitution d'un groupement d'achats font partie des orientations dégagées. Ce travail doit se poursuivre en 2026 afin de garantir le maintien à Besançon d'un dispositif apte, quel que soit le contexte socio-économique, à répondre chaque semaine aux besoins fondamentaux de plus de 2 500 foyers.



LE VIEILLISSEMENT, ENJEU TRANSVERSAL DES POLITIQUES PUBLIQUES

En publiant en 2025 une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) dont le focus thématique était consacré aux multiples effets du vieillissement de la population, le CCAS a rappelé l'importance et l'urgence de la prise en compte de cette mutation majeure de la société française, déjà engagée et accentuée par la récente baisse de la natalité.

A travers ses cinq thématiques habituelles (contexte socio-économique, démographie, revenus et niveaux de vie, habitat et cadre de vie, santé-prévention), l'ABS s'appuie sur les données nationales et locales. Elle illustre la nécessité de prendre en compte dès à présent le vieillissement dans la diversité et la globalité des politiques publiques et non plus dans le seul champ de l'action sociale.

Le CCAS de Besançon, signataire du Contrat de Ville, a choisi d'agir au plus près des réalités locales en présentant son Analyse des Besoins Sociaux en 2025 lors des 6 réunions de quartier organisées avec les partenaires du territoire.

À chaque rencontre, un zoom spécifique sur le vieillissement dans le quartier concerné a été proposé : données clés, constats partagés, paroles d'habitants et pistes d'action. Une démarche d'écoute, de transparence et de co-construction pour mieux comprendre les enjeux liés à l'avancée en âge dans nos quartiers, en particulier les plus fragiles.

Ces temps d'échange s'inscrivent pleinement dans le cadre du Contrat de Ville, qui réunit 22 partenaires autour d'un objectif commun : réduire les inégalités et améliorer durablement le quotidien des habitants des quartiers prioritaires et fragiles de Besançon.



C'est dans cet esprit de mobilisation des décideurs et acteurs de tous horizons que le CCAS a coordonné un cycle de 6 rencontres Habitat & Vieillesse organisé entre décembre 2024 et janvier 2026 avec de nombreux intervenants : collectivités, bailleurs sociaux, acteurs de l'immobilier et de l'urbanisme, chercheurs universitaires, associations, porteurs de projets...

En matière d'habitat et de cadre de vie, ces rencontres ont abordé sous différents angles les questions et solutions envisagées face au vieillissement de la population, au maintien à domicile, aux vulnérabilités liées à la perte d'autonomie et à l'isolement des personnes âgées.

Retrouvez l'ABS consacrée au vieillissement de la population :



Ce cycle de rendez-vous s'est achevé en présence de la conseillère spéciale du président de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), cinquième branche de la Sécurité Sociale et financeur central des politiques de l'âge.



ÉTUDE CONDUITE PAR L'INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (IRTS)

Autre lien avec le secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur, un travail de réflexion autour des missions de lutte contre l'isolement portées par la Maison des Séniors a été mené par des étudiants en 2e année de diplôme d'assistants de service social à l'IRTS. Ils ont réalisé un diagnostic social de territoire portant sur le dispositif « Prévenance » de la Maison des séniors. Analyse du dispositif, rencontre de professionnels et entretiens avec des personnes âgées ont permis de mettre en avant points forts et pistes de réflexion pour faire évoluer ce dispositif soutenu par des bénévoles et l'adapter aux besoins des séniors isolés à Besançon.

PROJET DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE CARAVANE

Le CCAS a poursuivi sa contribution au projet de recherche universitaire CARAVANE porté par le CHU de Besançon et l'Université de Technologie Belfort - Montbéliard, qui vise à concevoir et à se projeter dans de nouveaux types d'habitat adaptés aux personnes vieillissantes.

A partir d'une expérience immersive en réalité virtuelle proposée à des habitants des résidences autonomie du CCAS, le projet a permis de concevoir et de tester plusieurs propositions d'habitat innovants.



ÉCHANGES BESANÇON – NEUCHÂTEL AVEC L'ASSEMBLÉE DES SAGES

UNE RÉFLEXION TRANSNATIONALE SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

En partenariat avec le service Démocratie participative de la Ville de Besançon, le CCAS a accompagné un travail de réflexion partagé entre les membres de l'assemblée

des sages bisontine et des séniors de Neuchâtel: conférences et interventions de chercheurs universitaires, présentations d'expériences inspirantes en matière d'habitat sénior ou intergénérationnel, ateliers de réflexion ont nourri deux journées de rencontres organisées à Besançon et Neuchâtel à l'automne 2025. Les séniors Français et Suisses ont activement participé au dernier rendez-vous du cycle Habitat & Vieillesse en présentant leurs conclusions et préconisations.

INTERVENANTS AUX RENDEZ-VOUS HABITAT ET VIEILLISSEMENT :

Service démocratie participative
(Ville de Besançon)

Direction de l'urbanisme (GBM)

Service Habitat (Ville de Besançon)

Département du Doubs

INSEE

Cosy Diem

Pôle Gériatrie Innovation BFC

Projet Caravane
(CHU Besançon-UTBM)

Institut de Prévention des
Vulnérabilités en Santé

Âges et vie

Néolia



ÉTUDE AVEC LE GÉRONTOLOGIE SUR LE MODÈLE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE



Le CCAS qui gère 4 résidences autonomie à Besançon est particulièrement concerné par les pistes d'évolution des résidences autonomie en tant qu'Habitat intermédiaire entre le domicile standard et des établissements médicalisés de type Ehpad. Il a donc participé à l'étude menée en 2025 par le Pôle Gériatrie Innovation de Bourgogne Franche Comté (PGL) afin de comparer, d'évaluer et d'anticiper les adaptations et la place de ce modèle d'habitat dans les attentes des nouvelles générations de personnes âgées.

2 SERVICES DE PROXIMITÉ

Le CCAS, établissement public communal, assure un rôle central sur le territoire pour l'accès aux droits, l'insertion sociale et la prévention de la perte d'autonomie de personnes isolées, en situation de vulnérabilité. Pour ce faire, il gère une pluralité de structures réparties sur le territoire bisontin.

Leur capacité d'accueil, d'information, d'animation et d'accompagnement se fonde sur la proximité avec les usagers mais aussi sur de nombreux partenaires opérationnels.

LA MAISON DES SÉNIORS

EN CŒUR DE VILLE, CENTRE D'INFORMATION ET PORTE D'ACCÈS AUX SERVICES DÉDIÉS AUX ÂÎNÉS.

Les 11 agents du CCAS, dont 7 travailleurs sociaux, y accueillent et renseignent les visiteurs sans rendez-vous. Ils apportent une réponse de premier niveau à toutes les interrogations liées à l'âge, orientent les usagers vers les associations et les différents interlocuteurs : parcours logement, accès aux droits, culture, loisirs, activité physique adaptée...

Les travailleurs sociaux assurent également des missions d'accompagnement social sur le long terme auprès des usagers des services à domicile ou auprès des habitants des résidences autonomie du CCAS.

Centre Local d'Information et de Coordination, la structure est financée à ce titre par le Département du Doubs.

La Maison des séniors a également été soutenue en 2025 par la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, ainsi que par le Groupement Kalivi ou encore par des Caisses de retraite, au titre de différentes actions collectives, spectacles et événements dédiés aux personnes âgées, et notamment :

- *Sportez-vous bien* : 25 séances collectives de sport-santé, activité physique adaptée organisées entre janvier et décembre.
- *On s'en parle, on y va !* 18 séances proposées en ville pour rompre l'isolement et susciter des activités culturelles ou de loisirs en commun
- *Connectés à tout âge* : 134 séances de formation à l'usage du numérique organisées à la Maison des Séniors et dans les Maisons de quartier municipales.
- *Ateliers des Espaces Publics Numériques* : 63 séances dans les Maisons de quartier municipales.
- *Avant j'étais vieux* : spectacle organisé au Kursaal avec le soutien de l'Agirc Arrco (625 spectateurs)
- *Citadelle Hors les murs* : 5 séances initiées depuis octobre 2025 autour du patrimoine historique bisontin.

La Maison des Séniors a également organisé plusieurs forums en 2025 : « *Séniors, bien habiter à tout âge* », « *Oui au numérique* », « *Bien préparer et vivre sa retraite* ». Ces temps forts sont destinés à informer les séniors, leurs familles et les rapprocher des bons interlocuteurs dans différents domaines.





LA SEMAINE BLEUE

DÉCLINAISON D'UNE ACTION NATIONALE QUI PROMEUT LA PLACE DES SÉNIORS DANS LA SOCIÉTÉ.

En 2025 comme chaque année, la Maison des Séniors a organisé une série d'événements à travers la ville avec le soutien de partenaires à l'occasion de ciné-débats, spectacles, expositions, visites guidées, rencontres littéraires...

Les Résidences autonomie ont également proposé des après-midis jeux et animations, ouverts aux résidents et au public extérieur et la résidence Le Marulaz a proposé une journée portes ouvertes.

PARTENAIRES DE LA SEMAINE BLEUE 2025 :



Créaso' association créatrice de lien social

Petits Frères des Pauvres

Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne Franche Comté

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon

Médiathèque Pierre Bayle

Orpab

Villa génération (Néolia)

Kursaal

Compagnie Teraluna

Lycées Condé et Pergaud

Ecole élémentaire Bourgogne

CEMEA Bourgogne Franche-Comté



LES RENDEZ-VOUS DE L'ÂGE

DEPUIS 2001, UN ÉVÉNEMENT PLÉBISCITÉ PAR LES SÉNIORS BISONTINS

La Maison des Séniors a réuni 1 774 séniors de 64 ans et plus à MICROPOLIS Besançon autour du thème de la musique. Conférences, quiz, déjeuner, concert de l'Orchestre Victor Hugo ont rythmé cette journée, placée sous le signe de la culture accessible à tous, du partage et de la convivialité.

Le succès de cet événement produit et financé par le CCAS ne tient pas seulement à sa gratuité pour les participants mais également à sa capacité, année après année, à proposer un programme de qualité qui rappelle aux séniors qu'ils ont toute leur place dans la cité et dans sa vie sociale et culturelle.



CANICULES

LA MAISON DES SÉNIORS MAINTIEN LE CONTACT FACE À UN RISQUE ACCRU

C'est la Maison des Séniors qui tient à jour le registre communal des personnes fragiles isolées, obligation réglementaire depuis la canicule de 2003.

Lors des alertes canicule déclenchées par la préfecture (niveau orange), le CCAS met sans délai en œuvre un plan spécifique dédié aux personnes isolées, âgées, ou en situation de handicap : VIGAL (Vigilance Alerte).

Durant l'été 2025, sur un total cumulé de 12 jours, les équipes renforcées par des agents d'astreinte, se sont mobilisées y compris les weekends pour intervenir et appeler quotidiennement les 139 personnes ayant sollicité l'inscription sur le registre et le service de contacts associé. Les appels téléphoniques permettent de garder un contact avec ces personnes fragiles, prodiguer des conseils de prévention et repérer une éventuelle détresse. Des visites à domicile ont été déclenchées à plusieurs reprises et ont pu permettre

le déclenchement des secours. L'accès au dispositif est proposé gratuitement.

Dès le printemps, le CCAS a conduit des campagnes de communication relayées sur différents supports (presse et réseaux sociaux, newsletters de la direction santé publique de la ville de Besançon, flyers et affiches chez les professionnels de santé...).

Cette communication, appuyée par les équipes de travailleurs sociaux et par de nombreux partenaires vise à anticiper et à inciter les personnes isolées à s'inscrire.

En parallèle, les 4 résidences autonomie mettent à disposition des personnes âgées, habitant ou non dans la résidence, des espaces climatisés afin de bénéficier d'un répit salubre en période de canicule.

La tendance à l'augmentation au fil des ans du nombre de journées classées en alerte canicule orange s'est confirmée en 2025. Elle interroge sur les moyens à mettre en œuvre et la capacité à mobiliser des agents en nombre suffisant pour procéder aux appels téléphoniques quotidiens durant la période estivale.



L'activité 2025 des Antennes Sociales de Quartier en chiffres :

21 453

accueils (+ 821 par rapport à 2024)

2 553

ménages accompagnés (+ 294 ménages par rapport à 2024)

6 123

entretiens en 2025 (+643 par rapport à 2024).

1 163

visites à domicile

ANTENNES SOCIALES DE QUARTIER

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE PROXIMITÉ IMPACTÉ PAR LA HAUSSE DES SOLLICITATIONS ET PAR LE VIEILLISSEMENT DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

La direction des solidarités du CCAS déploie un dispositif d'antennes sociales de quartier (ASQ) réparti entre ASQ Ouest (Planoise, Grette, Centre-Ville) et ASQ Nord Est (Montrapon, Palente-Clairs-Soleils).

Les ASQ proposent un accueil social sans rendez-vous et à partir du diagnostic initial, assurent un premier niveau de réponse en orientant, informant ou en prenant en charge la personne en fonction de sa situation.

Leur mission consiste à faciliter l'accès aux droits et aux services à des personnes majeures isolées ou en couple, sans enfant mineur à charge (*), et ne bénéficiant pas d'un accompagnement social par un opérateur tiers.

Les ASQ consacrent également 4 équivalents temps plein de travailleurs sociaux au dispositif partenarial « accompagner pour habiter » financé par le Département.

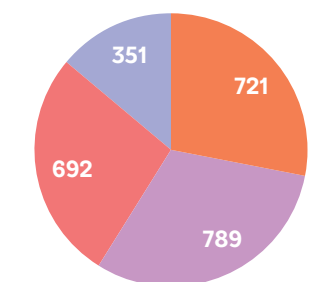
A moyens constants, la hausse depuis 2024 de plus de 13 % du nombre de ménages accompagnés et l'augmentation des entretiens (+11%) assurés par les travailleurs sociaux témoignent de la sollicitation des équipes des ASQ par des usagers de plus en plus vulnérables et présentant des situations complexes.

Par ailleurs, les usagers viennent régulièrement rencontrer leurs travailleurs sociaux pour débloquer leur situation administrative, faute de pouvoir accéder physiquement à certaines administrations ou organismes.

Les demandes adressées directement par téléphone ou courriel, qui sous-tendent des attentes de réponses immédiates, sont également en hausse.

Les chiffres déjà élevés sont en augmentation globale (à l'exception de Palente où la hausse est modérée).

Répartition des ménages par ASQ



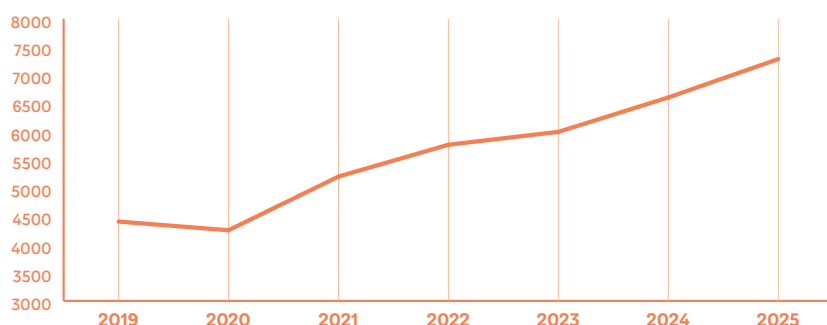
ASQ Planoise ASQ Palente/CS
ASQ Montrapon ASQ CV/grette

Dans une tendance confirmée depuis plusieurs années, les antennes sociales de quartier accompagnent de plus en plus de personnes âgées. Ce public présente des problématiques spécifiques : perte d'autonomie, refus de soins, habitat dégradé, troubles psychiques, procédures d'expulsion liées aux impayés de loyer, abus de faiblesse...

L'accompagnement des personnes âgées nécessite une temporalité spécifique, un rythme adapté (visite à domicile par exemple) et des compétences techniques qui conduisent régulièrement à solliciter d'autres partenaires afin d'apporter d'autres expertises (notamment autour de la santé) et permettre des regards croisés sur la situation.

Au regard des évolutions de l'activité et des publics, il apparaît opportun de réinterroger à terme le cadre des antennes sociales de quartier en redéfinissant les missions et les champs d'intervention.

Nombre d'entretiens individuels assurés par les ASQ



(*) les familles avec enfants mineurs relèvent de la compétence des services du Département.

ESPACE FRANCE SERVICES

LES EFFETS POSITIFS D'UNE RÉORGANISATION DANS LA PROXIMITÉ

Créée en 2018 au rez-de-chaussée du siège du CCAS rue Picasso, la Maison des Services au Public (MSAP) est labellisée France Services depuis 2020.

La structure mobilise jusqu'à 7 ETP (Equivalent Temps Plein) et représente un portage fort pour le CCAS qui en supporte l'essentiel des charges de fonctionnement, le financement de l'Etat étant identique pour l'ensemble des structures France Services, indépendamment de leur taux d'activité. Sur un budget global (investissement et fonctionnement) de 409 959€, la subvention de l'Etat se limite en 2025 à 45 000 €.

Le dispositif installé porte en lui des particularités qui dépassent le cadre « traditionnel » du réseau France Services.

En plus de sa fonction d'accès aux démarches en ligne, et pour les personnes les moins autonomes avec l'outil numérique, d'accompagnement aux démarches administratives, l'Espace France Services (EFS) :

- Assure l'accueil général du CCAS
- Accueille les Bisontins (public isolé, sans enfants mineurs à charge) des quartiers Planoise, Centre-Ville, La Grette, souhaitant rencontrer un travailleur social de l'Antenne Sociale de Quartier. Cette permanence est quotidienne et les usagers peuvent venir sans rendez-vous.
- Mutualise ses locaux avec ses partenaires : Mission Locale, Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), qui outre des permanences, gère un centre d'exams de santé sur le site.
- Accueille des permanences régulières de partenaires associatifs ou institutionnels qui interviennent dans le champ de « l'accès aux droits ». (voir liste ci-contre)
- Offre un espace d'information et d'animation qui propose des actions de sensibilisation auprès des usagers, notamment sur les questions de santé.



PARTENAIRES PRÉSENTS À L'ESPACE FRANCE SERVICES :

CPAM 25 et CPAM 70

Mission Locale

CAF

France Victimes 25

Défenseur des droits

Conciliateur de justice

Direction départementale des finances publiques

Maison de l'Habitat du Doubs ADIL

Délégués à la cohésion police-population

Conseil Départemental d'Accès au Droit

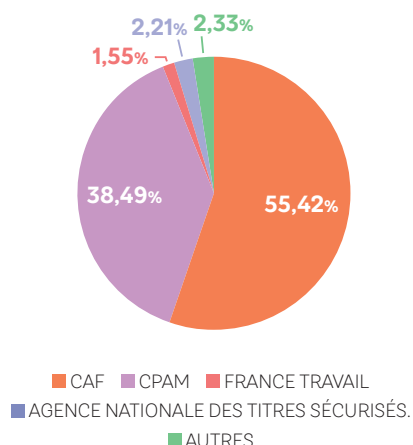


Les accompagnements sur rendez-vous ont été assurés par un agent CCAS et par un agent CAF dont la mise à disposition chaque matin a été supprimée en septembre 2025.

Une baisse progressive de la présence de la CPAM puis de la CAF est constatée depuis la crise sanitaire. Cette évolution, qui répond à des orientations nationales interroge, en raison de la très forte prépondérance des démarches relatives à ces deux partenaires qui représentent 94 % des démarches en ligne réalisées à l'Espace France Services.

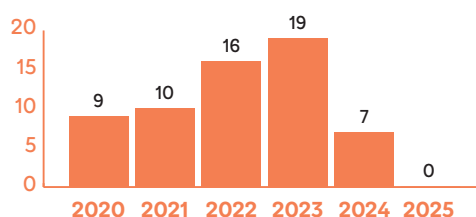
La réorganisation des modalités d'accueil, consistant à différencier l'accompagnement aux démarches en ligne selon le degré d'autonomie des usagers a permis de fluidifier les accueils et de concentrer les moyens humains sur les personnes les plus en difficulté et la mission de lutte contre l'exclusion numérique. Cette évolution a été assortie de modifications organisationnelles plus globales touchant à la signalétique ou encore aux horaires qui ont également contribué à améliorer la qualité d'accueil.

REPARTITION DES DEMARCHES



Parallèlement à la mise en place des nouvelles modalités d'accueil, une baisse conséquente des cas de violences verbales ou physiques.

Nombre de signalements pour violence émis par les agents de l'Espace France Services :



L'activité 2025 en chiffres

27 243

accueils physiques soit 108 / jour en moyenne

10 622

contacts téléphoniques

8 535

démarches en ligne (en moyenne 34 / jour) effectuées par les usagers en libre-service, avec un accompagnement d'intensité variable assuré par un agent.

90.5 %

des démarches en ligne effectuées sur site ont pu aboutir

2 574

rendez-vous assurés pour accompagner dans leurs démarches les usagers les plus éloignés du numérique (en moyenne 10 / jour)

(*) les familles avec enfants mineurs relèvent de la compétence des services du Département.

SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

DOMICILIATION, ACCOMPAGNEMENT ET MISE À L'ABRI DES PERSONNES À LA RUE

Ce service est basé dans le quartier Battant, à proximité des lieux de manche et de l'abri de nuit. Il assure un accompagnement social de la rue vers le logement auprès de personnes « sans domicile stable » (SDS), à commencer par leur domiciliation, étape indispensable à l'accès aux droits.

Il est à distinguer de l'association Boutique Jeanne Antide, située dans la même rue, qui assure un accueil de jour et de la restauration sociale (en grande partie financée par le CCAS) notamment pour les publics du CCAS.

Les équipes de veille mobile, régulièrement accompagnées par une infirmière, assurent une maraude sociale en allant 6 jours sur 7 à la rencontre des personnes dans la rue ou les lieux de squatts.

En lien avec la plateforme téléphonique du 115, le SAAS assure une mise à l'abri des personnes à la rue, par un accueil à l'abri de nuit Marguerite Vieille Marchiset, dont il a la gestion.

Durant les épisodes de fortes chaleurs de l'été 2025, le SAAS a intensifié sa vigilance auprès des personnes sans domicile stable : maraudes quotidiennes, distribution d'eau, sensibilisation et relais avec les associations partenaires.

De par son expertise auprès du public SDS, le CCAS s'est engagé sur l'accompagnement vers et dans le logement (AVDL), qui dépend d'un financement annuel de l'Etat (DDETSPP*) pour accompagner ce public le plus éloigné du logement dans le cadre de la politique du « Logement d'abord ».

200 orientations vers les places d'hébergement et de logement accompagné ont été réalisées.

Un travail partenarial est effectué avec le Département du Doubs dans le cadre de l'accompagnement des allocataires du RSA les plus éloignés de l'emploi. Il a permis la mise en place d'une permanence régulière d'un conseiller emploi.

Si les données d'activité demeurent stables, la part du public vieillissant présentant des problématiques addictives et psychiques est de plus en plus prégnante et pose la question de la capacité de prise en charge de ces publics spécifiques.

L'activité du SAAS en chiffres

1303

personnes différentes domiciliées

298

personnes différentes accueillies à l'abri de nuit

9556

nuitées à l'abri de nuit

PARTENAIRES DU SAAS :

- Etat DDETSPP*
- Département du Doubs
- Groupement de Coopération Sociale du Doubs
- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 115)
- FJT La Cassotte / FJT Les Oiseaux
- Association Boutique Jeanne Antide
- Secours Catholique
- ADDSEA (abri de nuit pour femmes)
- Equipe Mobile Prévention Précarité (CH Novillars)
- Gare BTT

RETOUR SUR 40 ANS D'ABRI DE NUIT

Le CCAS a commandé en 2025 une étude universitaire, retraçant 40 ans d'activité au sein de l'abri de nuit Marguerite Vieille-Marchiset à travers le parcours singulier d'un agent, veilleur de nuit en poste dans cette structure depuis sa création en 1985.

Cette étude a été menée par l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, en partenariat avec les laboratoires ThéMA et LASA de

l'Université Marie et Louis Pasteur. Un ouvrage documentaire a ainsi été produit à destination des étudiants, des chercheurs mais aussi des agents afin de mieux identifier et anticiper les évolutions des pratiques, des besoins et des publics sur ces 40 années de cette structure tournée vers la mise à l'abri de personnes dans des situations de précarité extrême.

La structure a été baptisée en 2025 du nom de l'ancienne vice-présidente du CCAS récemment disparue.



(* DDETSPP : Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des population)

SERVICE AIDES SECOURS ET SUBSISTANCE

Ce service de la Direction des solidarités assure et met en œuvre 3 dispositifs : aide légale, aide financière et aide alimentaire. Il assure le fonctionnement de la Commission Bisontine des Aides Facultatives (CBAF). Composée d'agents, travailleurs sociaux et d'administrateurs du CCAS, elle statue chaque semaine sur des demandes ponctuelles d'obtention d'une aide financière.

A l'exception des aides d'urgence, toutes les aides financières du CCAS sont attribuées en CBAF.

Avec la domiciliation et l'Analyse des Besoins Sociaux, l'instruction des demandes d'aides légales constitue l'une des 3 obligations réglementaires des CCAS. L'instruction des dossiers d'aide sociale incombe aux CCAS par délégation des services de l'Etat et du Département. Elle couvre les demandes concernant les aides de droit commun (RSA, AAH, ASPA*) et spécifiques (Aide Sociale à l'Enfance, Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes...)

Les aides financières délivrées par le CCAS de Besançon sont facultatives. Elles trouvent leur origine dans les secours et subsistances autrefois délivrés par les bureaux municipaux d'aide sociale. Le CCAS de Besançon a développé au fil des ans différents dispositifs complémentaires des secours et subsistances afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté : aides aux projets, microcrédit, fonds énergie, fonds urgence santé.

A titre dérogatoire, le CCAS peut accorder des aides au public migrant via une CBAF spécifique. Il s'agit d'aides à la subsistance destinées à des personnes majeures isolées ou

couples sans enfants mineurs à charge, pendant la procédure de régularisation administrative, à l'issue de laquelle la personne relève de la CBAF classique. Une fois les différents recours possibles épuisés, les bénéficiaires sont orientés vers les associations caritatives. Cette CBAF spécifique a mandaté 17 280 € en 2025 (-10 % sur un an).

Les aides facultatives du CCAS interviennent uniquement en subsidiarité des aides légales. A l'exception de certaines aides spécifiques (fonds santé, microcrédit) les aides financières du CCAS sont destinées aux personnes isolées de plus de 26 ans ou couples sans enfant mineurs à charge.

Après deux années d'augmentation en 2021 et 2022 pour retrouver le niveau d'avant la crise Covid, le contexte économique contraint ces dernières années avait fait craindre une augmentation des sollicitations d'aides financières qui n'a finalement pas eu lieu. Les montants accordés connaissant même une baisse globale de 6.6 % en 2025.

Les dépenses d'aide à la subsistance délivrées en CBAF se stabilisent, contrairement aux années précédentes où elles représentaient une part de plus en plus importante du budget (et notamment en 2024 avec une augmentation de près de 12 %).

Les aides à l'insertion, pour soutenir des frais liés à la mobilité ou à l'insertion professionnelle (aides GINKO, achat d'ordinateur, réparation de véhicule...) constituaient presque un tiers des aides accordées dans le cadre de projets (logement ou insertion) en 2024. Elles ne représentent désormais

plus que 17 % de ces aides. Le nombre d'aides accordées est passé de 64 en 2024 à 25 en 2025. Parmi celles-ci, les aides GINKO pour adultes ont également fortement chuté, passant de 44 aides en 2024 à 16 en 2025.

Le nombre de prêts à taux zéro a augmenté, mais le montant moyen des prêts a baissé de 34,57 %, à 1 054 € en moyenne, au regard du contexte économique défavorable impactant la capacité de remboursement des usagers.



Les aides financières 2025 en quelques chiffres :

2 241

personnes aidées

260 000 €

Budget global (300 000 € en 2024)

238 373 €

Montant global accordé

12 547 €

Prêts à taux zéro accordés

*RSA : Revenu Social d'Insertion, AAH Allocation Adulte Handicapé, ASPA Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

* DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Protection des Populations

AXE 2



ACCÈS À LA CULTURE

LEVIER D'INCLUSION, D'ÉMANCIPATION ET DE LIEN SOCIAL.

Le CCAS dispose de 2 postes de travailleurs sociaux dont la mission consiste à favoriser l'insertion des personnes en difficulté par le biais de la culture et de l'art, autour de deux axes bien identifiés : les ateliers créatifs et les groupes d'accès à la culture.

Cet outil vient en appui aux différents services des Directions des Solidarités et de l'Autonomie, du CCAS ainsi que de l'ensemble des structures et établissements sociaux et médico-sociaux répartis sur le territoire bisontin.

L'année 2025 a été marquée par la prise de fonctions de la nouvelle chargée de mission du service, ainsi que par l'évolution de son poste et de ses missions. La mission assure désormais un rôle de coordination de l'offre culturelle globale à destination des professionnels du CCAS. Elle développe les partenariats avec les structures culturelles du territoire (musées, théâtres, festivals, associations...).

Les Ateliers créatifs du CCAS s'adressent à des personnes souffrant d'isolement, ayant des revenus modestes, éloignées de l'emploi ou rencontrant des difficultés d'insertion sociale. Il s'agit à 90 % de personnes suivies par le CCAS. Les orientations sont proposées par les travailleurs sociaux du CCAS mais aussi d'autres partenaires : Département du

Doubs, Addictions France, le Centre Hospitalier de Novillars... Les ateliers sont encadrés par les référents culture du CCAS et animés par des artistes. Ils proposent des modes d'expression variés (arts plastiques, théâtre, photographie...) dans des lieux dédiés, accessibles et conviviaux. Les créations sont valorisées lors d'événements festifs en lien avec les structures culturelles de la ville.

Autour de la thématique du végétal, la manifestation Renc'art, qui rencontre un succès croissant, a présenté au début de l'été 2025 un spectacle de théâtre, les œuvres et les projets réalisés au sein des Ateliers créatifs. Contribuent également à Renc'art les habitants de l'Agora, les usagers de l'Escapade ou encore les habitants des résidences autonomie : ces derniers s'investissent en nombre dans la chorale (80 participants) et les ateliers peinture (50 participants).

Différents travaux présentés au Kursaal ont été exposés durant l'été au Musée Courbet d'Ornans.



L'activité des ateliers créatifs en chiffres

1551

participations aux ateliers créatifs en 2025

126

ateliers créatifs différents organisés

31

participation à des événements culturels

PARTENAIRES DE LA MISSION D'ACCÈS À LA CULTURE :

Musées d'Arts et d'Histoire

Direction du patrimoine (Ville de Besançon)

Bibliothèques d'Archives Municipales

Maison de quartier Les bains-douches

Musée Courbet

La Citadelle

NG Productions

Les 2 Scènes

La Rodia

Le FRAC

Orchestre Victor Hugo

Association Lumières d'Afrique

Artistes plasticiens et du spectacle vivant



MISSION ACCESSIBILITÉ

COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ ET GROUPE D'EXPERTS D'USAGE

La Mission Accessibilité du CCAS anime la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) qui rassemble divers acteurs du Grand Besançon pour améliorer l'accessibilité des espaces publics ou privés ainsi que des services à la population. Elle a pour mission de dresser un état des lieux annuel de l'accessibilité en suivant les agendas d'accessibilité programmée, de proposer des améliorations, et d'émettre des avis sur des actions visant à promouvoir l'inclusion des personnes handicapées et des aînés dans la vie sociale, professionnelle et culturelle.

La CIA s'appuie sur un fonctionnement innovant et participatif pour améliorer l'accessibilité sur l'ensemble du Grand Besançon Métropole. Le groupe d'experts d'usage, constitué de 11 représentants des 5 grandes familles de handicap et de personnes âgées constitue un outil de dialogue et de consultation spécifique à notre

territoire. Ses membres sont appelés à apporter leur expertise d'usage, propre à chaque typologie de handicap, sur des projets variés : aménagements de voirie, établissements recevant du public, plans de déplacements, équipements sportifs et culturels, places de stationnement, etc.

De nombreux services et équipes techniques, à l'image du Département et Architecture et Bâtiments de la Ville de Besançon ou de la Direction des mobilités de Grand Besançon Métropole participent à la CIA et prennent régulièrement en compte les préconisations émises par le groupe d'experts d'usage, associé dès la conception de projets et à l'occasion de visites organisées en commun sur site.

La mission accessibilité publie un rapport annuel d'accessibilité consultable en ligne



En 2025, pour la rédaction du rapport annuel d'accessibilité, des encarts facile à lire et à comprendre (FALC) ont été rédigés avec l'aide de l'association Droits devant 25 pour améliorer l'accès à tous des informations contenues dans ce document.

RENDRE LES PROJETS ACCESSIBLES : DES SUPPORTS INNOVANTS

Associer les représentants du handicap visuel dès les phases de conception des projets d'aménagement de voirie est essentiel pour répondre aux besoins spécifiques de ce type de handicap. Cela implique de rendre perceptibles et compréhensibles les plans sur lesquels travaillent les services techniques en lien avec le groupe d'experts d'usage. Diffusés en format papier ou projetés sur écran, ces documents demeurent largement inaccessibles aux personnes malvoyantes ou aveugles.

PARTENAIRES :

Associations membres de la CIA

Association d'Hygiène Sociale Franche-Comté

ADAPEI du Doubs

Association des Familles des Traumatés Crâniens et des cérébrolésés (AFTC-BFC)

APF France Handicap

Association Valentin Haüy

Centre Régional des Déficients Visuels (CRDV) des Salins de Bregille

Droits Devant 25

Fondation PLURIEL Service Atlas

Office des Retraités et Personnes Âgées de Besançon (ORPAB)

Trottoirs Libres

UNAFAM

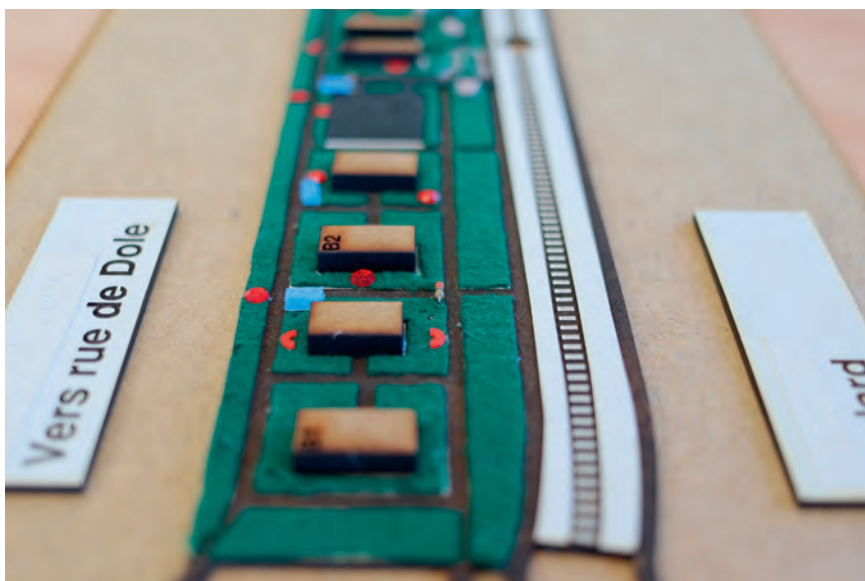
Voir Ensemble



La Mission Accessibilité s'est donc rapprochée du Fablab de Grand Besançon Métropole pour réaliser en 2025 les plans en relief de 9 projets de travaux d'aménagement et élaborer une méthode d'adaptation des documents graphiques, facilitant leur appropriation par les personnes malvoyantes.

Cette démarche répond aux attentes exprimées par les associations et constitue une avancée majeure pour une meilleure intégration des personnes malvoyantes dans les échanges. Elle facilite plus largement la compréhension par tous des projets d'aménagement urbain.

AXE 2



Plan relief réalisé pour décrire un projet d'urbanisme

MISSION HANDICAP

SENSIBILISER ET DÉSTIGMATISER

La Mission Handicap du CCAS a été rattachée fin 2025 à la Direction de l'autonomie du CCAS et s'est ainsi naturellement rapprochée de la Mission accessibilité.

Cette démarche répond à un enjeu sociétal fort : mieux comprendre le handicap et favoriser le vivre-ensemble.

La moitié de la population est statistiquement amenée à vivre une situation de handicap, temporaire ou durable. Ces situations demeurent souvent difficiles à appréhender, notamment en raison d'une méconnaissance des mécanismes de compensation.

Dans ce contexte, la Mission Handicap développe des actions visant à renforcer les connaissances, favoriser les changements de regard et fournir aux acteurs de terrain les ressources nécessaires.

Elle s'adresse à une pluralité de publics : scolaires, professionnels, agents publics, associations et grand public.

L'activité de la mission s'est structurée en 2025 autour de 2 axes complémentaires et étroitement liés :

L'organisation de la Semaine bisontine du handicap et l'animation d'un réseau de partenaires autour de deux dispositifs :

- Vadémécum, à destination des soignants et personnels paramédicaux
- Handi-citoyens qui s'adresse aux scolaires et au grand public

Ces dispositifs permettent de développer des actions de sensibilisation immersives et pédagogiques, combinant apports théoriques, expérimentations d'aides techniques, échanges avec des personnes concernées.

Ces actions ont en commun de contribuer à favoriser le vivre-ensemble et l'accessibilité, en améliorant la compréhension des situations de handicap et en facilitant l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

La mission s'appuie régulièrement sur des associations, qui à l'instar du travail mené sur le plan de l'accessibilité, apportent leur expertise d'usage.

Elle intervient également lors d'événements externes à l'image du raid Handi'Forts, organisé par la Direction des sports de la Ville de Besançon, ou encore lors de conférences thématiques.



SEMAINE BISONTINE DU HANDICAP

Le CCAS de Besançon coordonne la Semaine bisontine du handicap, en lien avec la Ville et le tissu associatif local, dans le cadre de la démarche « Mieux vivre avec son handicap dans la ville ».

La Mission Handicap y joue un rôle de coordination, d'ingénierie événementielle et de mobilisation des partenaires.

L'évènement s'est tenu en 2025 sur différents sites et 9 séquences, du 14 au 21 novembre (semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées).

Parmi les temps forts :

- journée d'ouverture avec le forum consacré à l'inclusion et portée dans le cadre du Projet Éducatif Bisontin
- rencontres sportives inclusives
- projections-débats pour les collégiens dans le nouveau tiers-lieu jeunesse de Besançon
- actions culturelles dans les médiathèques
- sensibilisation des agents publics à la santé mentale
- participation au dispositif national Duoday

Une attention particulière est accordée pour renforcer l'accessibilité de la communication dès la conception de la Semaine bisontine du handicap :

- programme en écriture simplifiée
- version audio réalisée avec la Bibliothèque sonore, partenaire de l'évènement
- relais via panneaux digitaux et réseaux sociaux



**L'activité du
SAAS en chiffres**

300

participants à la Semaine
bisontine du handicap,

14

partenaires mobilisés, dont
6 services municipaux.

950

personnes sensibilisées (de
9 à 64 ans) par le biais de 29
interventions

PRÉCARITÉ, INCLUSION, SANTÉ MENTALE

UN AXE DE TRAVAIL RENFORCÉ

En 2025 le service Santé Social et Handicap a abouti à un projet de service menant au rattachement à compter du 1^{er} janvier 2026 de la Mission Handicap à la Direction de l'autonomie tandis que le volet santé mentale du service et le poste de

réfèrent santé ont été rattachés à la Direction des Solidarités.

L'objectif est de conforter la santé mentale comme un axe et un enjeu à prendre en compte en lien avec les dimensions précarité, hébergement, logement, et de manière plus générale à l'accompagnement social et assuré par la Direction des Solidarités. Ce service est dénommé PrISMe pour

Précarité Inclusion Santé Mentale. Il coordonne le Conseil Local en Santé Mentale du Grand Besançon (CLSM) et les deux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) gérés par le CCAS.

Par ailleurs, pour son édition de l'Analyse des Besoins Sociaux à paraître en 2026, le CCAS a choisi d'axer son focus thématique sur la santé mentale.

AXE 2



CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE (CLSM)

UNE RECONNAISSANCE NATIONALE DU TRAVAIL PARTENARIAL ENGAGÉ

le CCAS de Besançon, co-pilote aux côtés du Centre hospitalier de Novillars le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) du Grand Besançon. Le CLSM fédère 239 acteurs professionnels des secteurs sanitaire ou social, élus, ou usagers des questions de santé mentale, grande cause nationale 2025, reconduite en 2026.

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), en octobre 2025 ont été l'occasion d'une mobilisation autour de la santé mentale et du lien social, avec pour objectif de prévenir, informer et déstigmatiser la santé mentale, à tout âge et dans tous les quartiers.

Tout au long de l'année, le public jeune, lycéen, étudiant, est particulièrement visé par les actions « Salut comment vas-tu ? » et le « débat mouvant jeunes ».

La question de la santé mentale des personnes âgées, notamment perceptible à travers les situations d'incurie ou encore le geste suicidaire est également un sujet d'attention.



4 outils créés par la CLSM labellisés grande cause nationale 2025 par le ministère de la Santé :

- l'Escape Game Psy Expérience
- le débat mouvant
- le débat mouvant jeunes
- l'action « salut, comment vas-tu ? ».

SENSIBILISATION DES AGENTS DU CCAS

A l'instar d'autres agents du CCAS en 2025 (Espace France Services et Antennes Sociales de Quartier), les auxiliaires de vie sociale du soutien à domicile et les aides-soignants des Résidences autonomie du CCAS de Besançon ont participé à des actions proposées par le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) du Grand Besançon : l'escape game « Psy'Expérience » et le débat mouvant autour de la santé mentale.

L'objectif de cette démarche est de s'appuyer sur leur connaissance fine des personnes âgées pour adapter les outils du CLSM à ce public spécifique. En première ligne au quotidien, ces professionnels disposent d'une expertise précieuse pour identifier les besoins, les représentations et les leviers d'action les plus pertinents en matière de santé mentale auprès des seniors.

Cette collaboration vise à concevoir des actions de sensibilisation plus accessibles et mieux adaptées aux réalités des seniors, avec un objectif de prévention et de réduction des risques.

L'activité du CLSM en chiffres

119

situations prises en compte par la cellule de traitement des situations complexes

3049

personnes touchées par les différentes actions du CLSM dont 585 habitants des quartiers prioritaires de la ville

737

professionnels impliqués

CELLULE DE TRAITEMENT DES SITUATIONS COMPLEXES

Cette cellule du CLSM a pour mission d'apporter une réponse coordonnée, pluridisciplinaire et globale aux situations impliquant des problématiques de santé mentale, le plus souvent en lien avec l'accompagnement social.

Depuis 2025, les personnes concernées sont conviées en réunion de synthèse afin de les associer à leur parcours avec les différents professionnels qui peuvent être impliqués dans l'accompagnement : travailleurs sociaux et psychologues du CCAS, du Département, tuteurs, bailleurs...



GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)

Le service PrISMe gère deux GEM, outils d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale : les Amis de ma rue là (quartier Battant) et la Grange de Léo (quartier Montrapon). Organisés sous la forme associative, ces GEM reposent sur la pair-aidance, le soutien mutuel, entre personnes touchées par des troubles psychiques et en situation d'isolement.

Accompagnées par 4 agents du CCAS, les adhérents gèrent la structure et construisent en commun des activités et des animations qui facilitent le lien social tant à l'intérieur qu'à l'extérieur

du GEM : repas communs, sorties, activité physique et, nouveauté en 2025, des sessions de formation PSC1 (premiers secours).

Dans le cadre du collectif interGEM qui réunit les structures similaires du territoire, ils participent aux actions conduites en octobre durant les semaines d'informations sur la santé mentale (SISM) pour lutter contre les préjugés et la stigmatisation des personnes en souffrance psychique.

Les GEM bénéficient de financements de l'ARS et, depuis 2025, de la CPAM.



L'activité 2025 des Groupes d'Entraide Mutuelle en chiffres

215

personnes fréquentent ces structures.

5100

participations à des activités.

707

activités organisées

3 INTERVENTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

En lien avec ses structures de proximité, le CCAS s'appuie sur des structures et des dispositifs, principalement Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS), qui couvrent les domaines d'intervention en direction de différents publics bénéficiaires en situation de vulnérabilité : personnes en situation de grande précarité, de troubles psychiques ou de handicap, personnes âgées en situation de risque de perte d'autonomie et d'isolement. Certains de ces ESMS fonctionnent toute l'année et accueillent des usagers 24h/24.

Les problématiques abordées sont notamment accentuées par le vieillissement de la population. Certains outils d'intervention ont récemment été créés et financés pour répondre aux besoins de la population. Des axes stratégiques d'évolution d'autres dispositifs ou structures existants sont actuellement à l'étude entre les différents acteurs, à l'échelle nationale et locale.



DÉMARCHE QUALITÉ DANS LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX DU CCAS

Le CCAS a poursuivi en 2025 son engagement dans une démarche « qualité ». En effet, les Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) du CCAS sont soumis aux obligations de la Haute Autorité de Santé qui a publié en 2022 un référentiel national pour évaluer la qualité dans le social et le médico-social.

Un travail est engagé sur de multiples éléments, dans une démarche qui a vocation à associer les établissements de la Direction de l'autonomie et ceux de la Direction des solidarités. Le volet médical et sanitaire de cette démarche est prépondérant mais intègre également des critères relatifs à la qualité de l'accompagnement social.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) 2025-2029

Au sein du Pôle Action Sociale et Citoyenneté de la Ville de Besançon, le CCAS n'est pas seulement un partenaire opérationnel du Contrat Local de Santé du Grand Besançon, renouvelé en 2025. Il en est également signataire et contribue directement à la définition et à la mise en œuvre de plusieurs de ses axes stratégiques.

Les missions du CCAS recoupent plusieurs axes majeurs du CLS :

Accès à la santé et aux droits pour tous : accompagnement des personnes en situation de précarité, lutte contre le non-recours aux droits, accès aux soins et soutien aux publics fragiles.

Santé mentale : participation au Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), soutien aux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), implication dans le dispositif « Un chez soi d'abord » et actions de déstigmatisation des troubles psychiques.

Prévention et promotion de la santé : actions auprès des personnes âgées, des publics vulnérables et des habitants des quartiers prioritaires.

Culture commune des acteurs de proximité : participation à des formations, sensibilisations et démarches partenariales en santé publique.

Lors du Forum Santé 2025 du CLS, le CCAS a par exemple présenté plusieurs dispositifs territoriaux : la Maison des Séniors, l'aide alimentaire de proximité ou encore des actions en faveur des personnes âgées.



UN CHEZ SOI D'ABORD

Depuis 2019, le dispositif « Un Chez-Soi d'Abord » (UCSA) à Besançon vise à offrir un logement stable et un accompagnement global aux personnes en situation de grande précarité ou d'exclusion, souffrant de troubles psychiques sévères.

UCSA propose un accès direct au logement ordinaire, l'ouverture de droits, un accès effectif aux soins et une insertion sociale et citoyenne.

L'accompagnement soutenu et pluridisciplinaire s'appuie sur les concepts de rétablissement en santé mentale et de réduction des risques.

Déclinaison d'un dispositif national, UCSA Besançon est constitué en groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) dont le CCAS est administrateur principal.

Doté de 55 places en logement diffus, UCSA a été complété par un second dispositif spécifique « Un chez soi jeunes », pérennisé en 2025, et porté à 30 places destinées à des jeunes de 18 à 22 ans.



L'activité en chiffres

81

logements

54

propriétaires-bailleurs
(majoritairement privés)

MEMBRES DU GCSMS UN CHEZ SOI D'ABORD

CCAS

Centre Hospitalier Spécialisé de Novillars

SOLIHA habitat solidaire

ADDSEA 25

Association Julienne Javel



AXE 3

SERVICE HÉBERGEMENT LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Le Service Hébergement Logement Accompagné (SHLA) gère différents dispositifs d'accès à l'hébergement et au logement pour les publics les plus précaires.

Ces dispositifs sont essentiellement concentrés à l'Agora, située dans le quartier de Montrapon.

Cette structure fonctionne 24h/24h toute l'année et accueille en moyenne près de 130 personnes isolées ou des couples sans enfant mineur à charge.



4 dispositifs d'hébergement proposent un accompagnement social personnalisé :

- **l'Hébergement d'Urgence (HU)** qui dispose de 31 places d'accueil
- **les Lits Halte Soins Santé (LHSS)**, 11 places destinées à éviter un retour à la rue après une hospitalisation.
- le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) qui accompagne les personnes vers le logement et propose 20 places.
- par ailleurs, le SHLA dispose d'un agrément pour **12 Logements Tremplin Accompagnés** pour des jeunes en insertion avec la Mission Locale. Ce dispositif peine à mobiliser des publics et ne semble plus adapté aux besoins.

Le SHLA dispose également de 2 dispositifs qui s'inscrivent dans un parcours logement plus avancé :

- **La résidence sociale Agora** (40 studios) qui constitue une première étape vers le logement pérenne : elle offre une prestation de logement de transition d'une durée maximale de 24 mois assortie d'un accompagnement social vers le logement autonome.
- **2 Maisons Relais** (à Montrapon et Saint-Claude), pour un total de 50 studios. Les Maisons relais permettent d'accueillir sans limitation de durée des personnes au faible niveau de ressources dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont l'accès à un logement autonome apparaît difficile à court terme.

Les problématiques rencontrées sont principalement liées aux addictions et aux situations de souffrance psychique. Ces situations au long court nécessitent un temps de stabilisation important et un lien étroit avec les partenaires du secteur sanitaire.

L'âge souvent avancé des personnes accompagnées, potentiellement en perte d'autonomie, constitue une problématique croissante en raison des besoins spécifiques de ce public croissant. Les différents dispositifs du SHLA ne sont pas nécessairement adaptés à ces besoins mais doivent régulièrement pallier l'absence de structures spécialisées dans l'accueil de personnes âgées en grande précarité et souvent issues de parcours d'errance.



L'activité 2025 du SHLA en chiffres

21 265

nuitées assurées pour
143 personnes différentes
dans les dispositifs
d'hébergement

93

personnes différentes au
sein des structures de
logement accompagné

93 %

d'occupation sur l'ensemble
des dispositifs en 2025



RÉSIDENCES AUTONOMIE

Les 4 Résidences autonomie du CCAS sont toutes implantées au sein ou à proximité d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) : Battant (Marulaz), Montrapon (Cèdres), Palente (Hortensias) et Palente (Lilas). Elles proposent des appartements pour personnes retraitées de plus de 60 ans, ou personnes en situation de handicap, qui souhaitent allier autonomie, lien social et sécurité. Cet habitat se caractérise par une tarification particulièrement accessible incluant les charges ainsi qu'un ensemble de services et

d'animations. L'autonomie se conjugue à un accompagnement sécurisé, avec une présence humaine disponible 24h/24, des équipes d'aides-soignants et de travailleurs sociaux pour accompagner les résidents.

Les résidences favorisent également le lien intergénérationnel en accueillant parmi leurs résidents des jeunes, en formation ou en premier emploi, ou en organisant régulièrement des rencontres et des animations avec différents jeunes participants.

PARTENAIRES DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

Maisons de quartier

Erasmus Student Network

Université Marie et Louis Pasteur

Lycée Saint Jean (BTS)

Ceméa BFC

Ecole élémentaire Bourgogne

Les Francas

Lycée Sainte Famille



OLYMPIADES 2025 DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

L'organisation d'épreuves ludiques alliant adresse, activité physique et intellectuelle fédère les seniors des résidences autonomie du CCAS (rejoints par la résidence autonomie associative Jean-Baptiste de la Salle), les habitants de l'Agora et des usagers de la Maison des Séniors. La participation de jeunes issus du réseau Erasmus apporte une dimension intergénérationnelle.

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LIEN SOCIAL

Pour la Résidence autonomie les Hortensias à Planoise, le chemin des parcs nouvellement aménagé, dans la continuité des espaces extérieurs de la résidence, également réaménagés et résidentialisés en 2025, constituent un terrain propice aux sorties, au lien social et à l'activité physique.



RESTAURANTS OUVERTS SUR LES QUARTIERS

Chaque Résidence autonomie du CCAS propose un service de restauration ouvert pour le déjeuner 6 jours par semaine aux résidents mais aussi aux seniors du quartier. La tarification des repas, composés d'un menu complet et équilibré servi à table, est adaptée selon les ressources des bénéficiaires. À l'issue du repas, des activités (culturelles, loisirs-jeux, sorties) sont

proposées au cours de l'après-midi et sont accessibles aux personnes ayant déjeuné au restaurant.

Pour mieux faire connaître cette offre spécifique et lutter ainsi contre la dénutrition ou l'isolement des personnes âgées, le CCAS a déployé en 2025 de nouveaux visuels à l'extérieur et à l'intérieur des résidences.



3 JOURNÉES DE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL AU FORT DE BREGILLE

Pendant trois jours à l'été 2025, les équipes du CCAS de Besançon ont coordonné une série de pique-niques conviviaux réunissant les seniors des quatre Résidences Autonomie, de la Maison des Séniors, du dispositif «Ensemble autour» et de l'Accueil de jour l'Escapade.

LA RÉSIDENCE LES CÈDRES BÉNÉFICIAIRE DU BUDGET PARTICIPATIF

Le projet d'aménagement des espaces de convivialité autour de la résidence a fait partie des projets lauréats de la saison 3 du budget participatif de la Ville de Besançon en 2025.

Porté par et pour les résidents et les habitants du quartier, ce projet vise à créer un espace extérieur convivial et accessible à toutes et tous, avec des allées praticables pour les personnes à mobilité réduite.

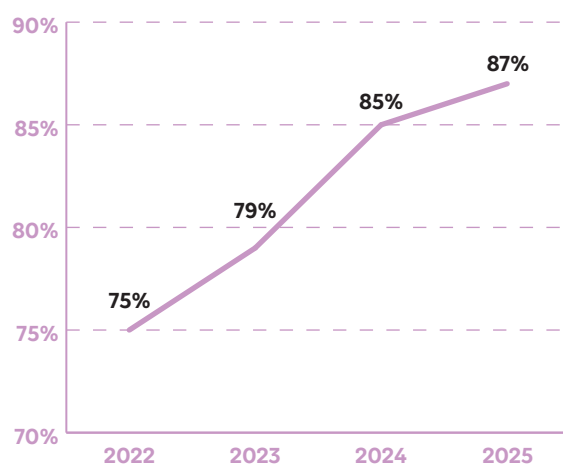
UNE ÉVOLUTION POSITIVE DU TAUX D'OCCUPATION DANS LES RÉSIDENCES AUTONOMIE DU CCAS

La crise sanitaire a révélé à l'échelle nationale une désaffection à l'égard des structures traditionnelles d'habitat collectif pour personnes âgées, médicalisées (EHPAD) ou non (résidences autonomie, résidences services). Le besoin de modernisation et d'adaptation des modèles en lien avec les attentes de nouvelles générations de seniors, l'effet repoussoir de la crise sanitaire figurent parmi les causes de ce mouvement.

Le CCAS a engagé depuis un travail complet touchant à l'attractivité de ces structures à l'évolution et à la rénovation de ses résidences (cf. p42) mais aussi à la valorisation de l'offre spécifique qu'il propose, au travers de différentes actions de communication.

Le taux de vacance, qui avait atteint un point critique en 2022 se résorbe de façon constante depuis et, hors vacance technique, le taux d'occupation dépasse régulièrement 90 % dans les résidences de Planoise, Montrapon et Palente.

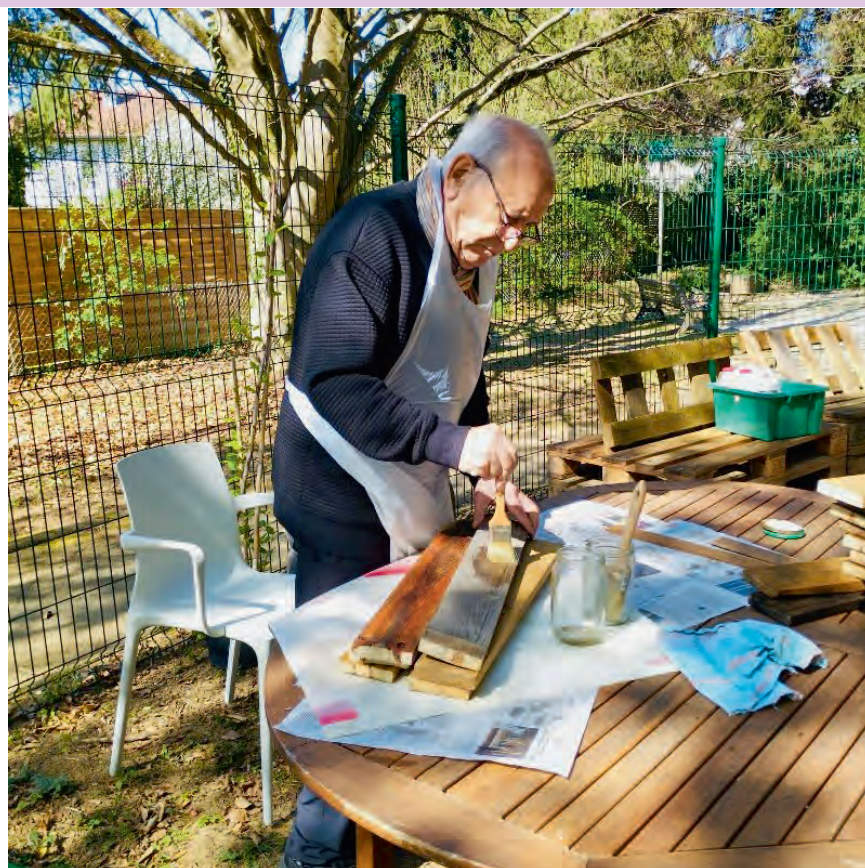
ÉVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION EN RÉSIDENCE AUTONOMIE



ACCUEIL DE JOUR L'ESCAPADE

Implantée dans le quartier de Palente, cette structure complète l'offre de services du CCAS en faveur du maintien à domicile et du soutien aux aidants.

La structure dispose de 13 places, dont 10 sont destinées à des personnes présentant des troubles cognitifs de type maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, et 3 réservées à des personnes âgées dépendantes. Elle assure également le transport des bénéficiaires depuis et vers leur

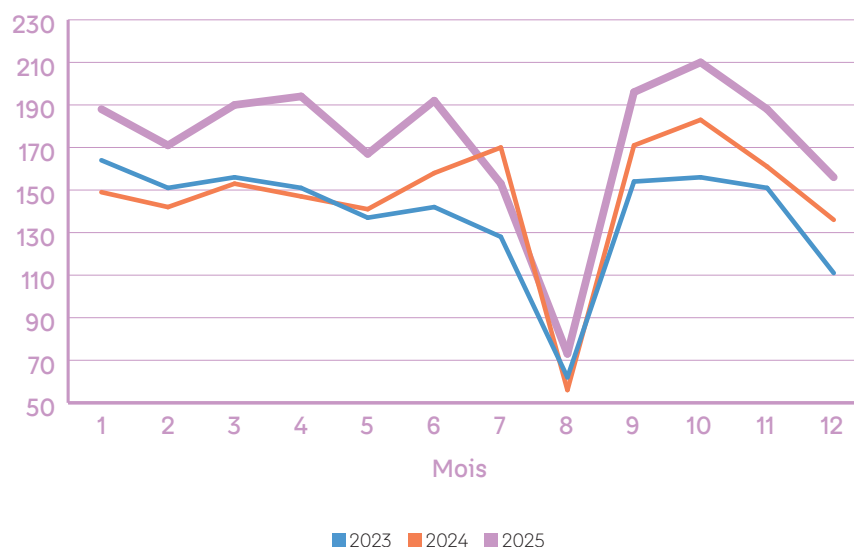


domicile grâce à deux véhicules adaptés et des chauffeurs dédiés.

Encadrés par une équipe spécialisée, les usagers bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'activités thérapeutiques favorisant le maintien de l'autonomie, la stimulation cognitive et le lien social, dans un environnement sécurisé.

Au-delà de l'accompagnement des personnes âgées, le dispositif contribue également à soutenir les aidants en leur offrant des temps de répit, d'écoute et de conseil. En 2025, l'Escapade a assuré 2 079 journées d'accueil, soit 312 de plus qu'en 2024.

ÉVOLUTION 2023 / 2024 / 2025
Fréquentation de l'accueil de jour l'Escapade



SOUTIEN À DOMICILE

L'INTERVENTION DU CCAS EN FAVEUR DU MAINTIEN À DOMICILE

Le Service Soutien à domicile du CCAS de Besançon intervient auprès des personnes en situation de handicap ou souffrant de pathologie chronique (sans restriction d'âge) ou âgées de plus de 60 ans résidant sur le territoire de Besançon. Il propose à ces publics une offre diversifiée articulée autour d'une aide et d'un accompagnement à domicile, de soins infirmiers à domicile, d'une offre de portage de repas ainsi que d'un système de téléassistance. Ces différentes interventions sont complémentaires aux autres services développés par la Direction de l'Autonomie. L'ensemble vise à répondre aux besoins essentiels en conjuguant autonomie des usagers, lien social et accessibilité financière.

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT

Le Service d'Aide et Accompagnement à Domicile (SAAD) mobilise environ 70 agents, auxiliaires de vie sociale qui sont intervenus en 2025 auprès de 714 usagers différents, soit un volume de 92134 heures d'intervention à domicile. 78% de ces interventions se font dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) passé avec le Département et en application de plans d'aide : Aide Personnalisée pour l'Autonomie (APA) ou Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Après une baisse marquée du volume d'activités sur la période post Covid, le SAAD a vu le nombre de ses heures d'intervention se stabiliser depuis 2024.

L'intervention du SAAD financée pour partie dans le cadre d'une CPOM* passée avec le Département du Doubs.

*CPOM Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens



RAPPROCHEMENT AVEC LES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS DES ÉTABLISSEMENTS DU CHU

La réforme nationale visant à structurer les Services Autonomie à Domicile (SAD) implique la fusion des services d'aide et de soins à domicile, afin de décloisonner les activités aide et soins.

Dans ce contexte le SSIAD de l'Ehpad Bellevaux, qui dépend du CHU, a sollicité le CCAS, pour un rapprochement en vue de la création d'un SAD mixte « aide et soins », en vue de lui permettre de poursuivre son activité à partir du 1^{er} janvier 2026, en application de la nouvelle législation.

Le CCAS, disposant déjà d'un SAD mixte, a accepté la proposition du SSIAD Bellevaux en raison de la complémentarité de leurs objets et de la convergence de leurs valeurs.

Une convention de coopération transitoire a donc été conclue en 2025. Les partenaires disposent d'un délai de 5 ans, pour constituer ensemble une entité juridique unique, permettant de proposer ensemble un SAD mixte inscrit dans un projet territorial du bien vieillir. Cette orientation stratégique, s'il elle devait être retenue, aurait des conséquences importantes sur la forme juridique et le fonctionnement du SSIAD du CCAS.

SOINS INFIRMIERS

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) gère sur autorisation et financement de l'Agence Régionale de Santé (ARS) 80 places (73 personnes âgées et 7 personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques), sur l'ensemble du territoire communal. Cette activité est régie par un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) renouvelé avec l'ARS en 2025. Le SSIAD intervient sur prescription médicale pour assurer et coordonner

les soins d'hygiène assurés par une quinzaine d'aides-soignants agents du CCAS ainsi que les soins infirmiers, assurés par des infirmiers libéraux.

Après une année 2024 marquée par une augmentation significative de la capacité d'accueil, impliquant des ajustements organisationnels importants pour le service et les équipes, l'année 2025 a été caractérisée par une phase de consolidation et de stabilisation de l'activité.

REPÉRAGE ET PRÉVENTION DE LA DÉNUTRITION

En 2025, le CCAS s'est engagé afin de renforcer la prévention de la dénutrition des personnes âgées suivies par son Service d'Aide à Domicile (SAD).

La nutrition constituant un facteur déterminant des effets du vieillissement sur la santé, le SAD a proposé à des usagers de 60 ans et plus un suivi nutritionnel personnalisé, réalisé par des diététiciennes qualifiées et reposant sur l'utilisation d'un logiciel métier sécurisé.

L'objectif était de favoriser le maintien à domicile et d'améliorer le repérage des situations de risque nutritionnel.

107 bénéficiaires ont accepté d'intégrer ce programme de prévention. Un suivi individualisé a été engagé incluant un appel de sensibilisation, un bilan nutritionnel initial et des consultations de coordination mensuelles entre les référents du SAD et un diététicien partenaire.

Cette action a respecté les exigences de traçabilité, de coordination et de confidentialité des données de santé, hébergées conformément au aux exigences du RGPD et aux normes applicables à l'hébergement sécurisé des données de santé.*



L'activité 2025 du service de soins infirmiers à domicile en chiffres

131

bénéficiaires différents

24 689

interventions d'aides soignants

23 786

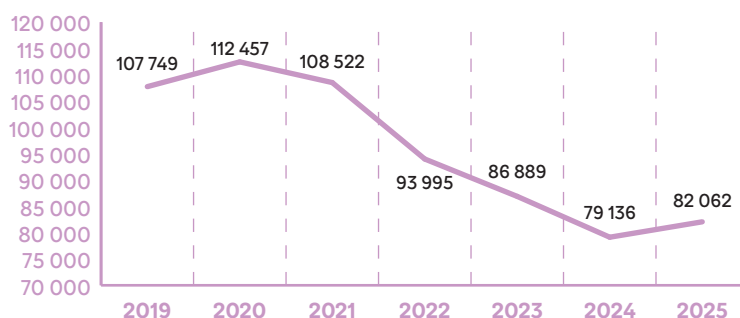
interventions d'infirmiers libéraux (prestations coordonnées par le CCAS)



REPAS À DOMICILE

Le service de livraison de repas à domicile est porté par une dizaine d'agents a livré quant à lui 82 062 repas au bénéfice de 448 usagers différents en 2025, avec une commande en moyenne 23 repas par mois et par usager. Le service connaît depuis la crise sanitaire une érosion sensible de son activité, partagée par l'ensemble des acteurs. La modification des habitudes de consommation et le contexte très concurrentiel d'un secteur qui compte désormais de nombreux opérateurs sont parmi les causes identifiées. Un nouveau marché public a été passé en 2025 (officialisé en début d'année 2026) avec pour nouveauté davantage d'options dans la composition des repas.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE REPAS À DOMICILE LIVRÉS ANNUELLEMENT



*RGPD: Règlement Général de Protection des Données

CCAS

L'activité en chiffres

Autonomie



SERVICES TARIFÉS

1 579

Usagers d'un ou plusieurs services tarifés



MAISON DES SÉNIORS

8 065

accueils physiques et téléphoniques

310

personnes accompagnées à domicile

1 774

participants aux Rendez-vous de l'âge



SOUTIEN À DOMICILE

1 376

personnes aidées

82 062

repas à domicile

92 134

heures d'aide à domicile

24 689

visites aides-soignantes

494

abonnés à la téléassistance



RÉSIDENCES AUTONOMIE

295

résidents

42 328

repas servis

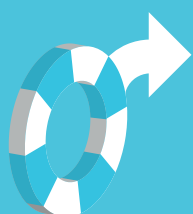


ACCUEIL DE JOUR ESCAPADE

2 079

journées d'accueil

Aides financières



AIDES FINANCIÈRES

1 507

demandes

975

personnes aidées

204,48 K€

mandatés



PRÊTS CCAS

30

demandes

17

accords

12,55 K€

mandatés

Solidarités



FRANCE SERVICES

37 865

accueils physiques
et téléphoniques

10 163

personnes accueillies pour des
démarches en ligne



ABRI DE NUIT MARGUERITE
VIEILLE MARCHISET

9 556

nuitées

298

personnes



ANTENNES SOCIALES
DE QUARTIER

21 453

accueils physiques
et téléphoniques

7 286

entretiens individuels



AGORA : HÉBERGEMENT
D'URGENCE, LITS HALTE
SOINS SANTÉ, CHRS & LTA

21 265

nuitées

143

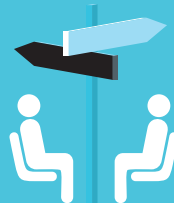
personnes



AIDE ALIMENTAIRE

6 490

personnes aidées



SERVICE ACCUEIL &
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

6 074

entretiens individuels

1 303

domiciliations

1 425

contacts par la veille mobile

23 187

passages

Santé



MISSION HANDICAP

29

journées handicitoyennes

1 001

personnes sensibilisées



FONDS URGENCE
SANTÉ

60

aides accordées

190 €

en moyenne
par personne



GROUPES D'ENTRAIDE
MUTUELLE

215

personnes différentes accueillies

707

ouvertures collectives



ENTRETIEN, RÉNOVATION ET ADAPTATION DES LOCAUX ET DU PATRIMOINE

Parmi ses différentes missions, le Secrétariat général du CCAS a la charge de veiller à l'optimisation des moyens, des ressources et du patrimoine du CCAS afin de pérenniser son action. Qu'il en soit propriétaire ou non, le CCAS occupe plus de 35 000 m² de locaux, dont une grande partie est dédiée à l'accueil et à l'hébergement d'usagers qui nécessite chaque année une programmation d'entretien, de rénovation et d'adaptation.

ESPACES EXTÉRIEURS

La résidence Les Hortensias bénéficie de nouveaux espaces extérieurs inaugurés en juin 2025. Ce projet vise à améliorer la qualité, le confort et la convivialité des espaces par la privatisation des pieds d'immeubles.

création d'un terrain de pétanque, installation de mobiliers extérieurs (bancs, tables) et de jardinières sur pieds.

Les travaux ont fait l'objet d'un financement par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) et la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

Une terrasse ouverte à des moments de détente et d'animation a été aménagée à la résidence Les Lilas.

ACCUEIL RÉNOVÉ À LA MAISON DES SÉNIORS

Dans le cadre de l'engagement continu à améliorer la qualité de ses services, le CCAS a réalisé des travaux de rénovation des espaces d'accueil. En 2025, la Maison des seniors a été ainsi concernée par une rénovation d'ampleur des espaces accueillant du public, incluant une isolation phonique renforcée pour garantir la confidentialité des échanges et le confort tant pour les usagers que pour les agents.

SALLES DE RESTAURATION

Le repas est un moment clé de la journée, synonyme de partage, de plaisir et de convivialité.

Afin d'offrir à nos résidents un cadre chaleureux et adapté à leurs besoins, la rénovation complète de la salle de restauration des Lilas a été réalisée autour d'un objectif central : faire de cet espace un lieu de vie agréable, avec une amélioration de l'acoustique.

Dans la même logique, l'espace de restauration du dispositif des Lits Halte Soins Santé, avec cuisine, a été rénové.

APPARTEMENTS

Sur l'année, 6 appartements ont été rénovés intégralement dans les Résidences autonomie, pour un budget de 180 000 €.

En complément, 16 rénovations partielles (réfection des peintures) ont été réalisées.

A l'Agora, ce sont 6 appartements qui ont également été rénovés, dans une logique d'entretien régulier du patrimoine, dans l'optique d'accueillir les résidents dans les meilleures conditions de confort et d'hygiène.

ENTRETIEN DE L'ABRI DE NUIT VIEILLE-MARCHISET

Le CCAS procède régulièrement à la rénovation (remise en peinture) de toutes les chambres de l'abri de nuit. Cette opération d'entretien est réalisée l'été et par tranches, pour ne pas pénaliser l'accueil des personnes sans domicile stable.

En 2025, la zone d'accueil et le bureau des veilleurs a également été rénovée.

Le CCAS doit régulièrement se mobiliser pour faire face à des désordres et des sinistres immobiliers de nature et gravité variables : dégradations volontaires, dégâts des eaux, infestation de nuisibles ou de parasites...

Les services du Secrétariat général sont régulièrement amenés à assurer de la maintenance préventive et corrective au sein des différents immeubles occupés par les services du CCAS, que celui-ci soit propriétaire ou non.

Les travaux peuvent être réalisés en régie ou effectué par des prestataires.

L'ANNUAIRE

CCAS

7-9 rue Picasso
03 81 41 21 21
ccas@besancon.fr

Solidarités

ABRI DE NUIT MARGUERITE VIEILLE MARCHISET

9 rue Edgard Faure
03 81 53 49 94

SAAS

10 rue Champrond
03 81 41 22 60

ESPACE FRANCE SERVICES

7-9 rue Pablo Picasso
03 81 41 22 21
franceservices@besancon.fr

ANTENNES SOCIALES DE QUARTIER

- **ASQ Planoise**
7-9 rue Pablo Picasso
03 81 41 21 21
antennesociale.planoise@besancon.fr
- **ASQ Montrapon**
7 rue de l'Épitaphe
03 81 41 22 15
antennesociale.montrapon@besancon.fr
- **ASQ Palente / Clairs-Soleils**
191 rue de Belfort
03 81 60 70 65
antennesociale.palente@besancon.fr

RÉSIDENCE AGORA

2 rue Pierre Mesnage
agora@besancon.fr
03 81 41 22 70

MAISON RELAIS L'AUTRE TOIT

22 chemin de l'Espérance
03 81 25 77 93

GEM LES AMIS DE MA RUE LÀ

26 rue d'Arènes
06 73 40 78 89
lesamisdemaruela@gmail.com

GEM LA GRANGE DE LÉO

1 rue Antonin Fanart
03 81 80 13 97
gemlagrange@orange.fr

Autonomie

MAISON DES SÉNIORS

8 rue Pasteur
03 81 41 22 04
maison-des-seniors@besancon.fr

ACCUEIL DE JOUR L'ESCAPADE

7 rue des lilas
03 81 88 29 55
escapade@besancon.fr

RÉSIDENCES AUTONOMIE

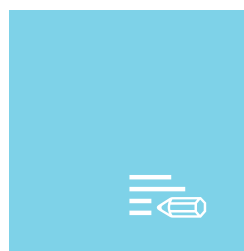
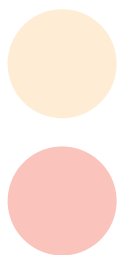
- **Les Lilas**
7 rue des lilas
03 81 65 45 00
residenceautonomie.lilas@besancon.fr
- **Les Cèdres**
2 rue Képler
03 81 54 31 00
residenceautonomie.cedres@besancon.fr
- **Les Hortensias**
15 avenue de Bourgogne
03 81 61 48 00
residenceautonomie.hortensias@besancon.fr
- **Le Marulaz**
20 rue de Vignier
03 81 65 29 00
residenceautonomie.marulaz@besancon.fr

SOUTIEN À DOMICILE

- 7-9 rue Pablo Picasso
soutien.domicile@besancon.fr
- **Repas à domicile**
03 81 41 21 27
repasccas@besancon.fr
- **Service d'aide à domicile**
03 81 41 21 26
soutien.domicile@besancon.fr
- **Service soins infirmiers à domicile**
03 81 87 80 80
ssiad.ccas@besancon.fr
- **Téléassistance**
03 81 41 21 44
teleassistanceccas@besancon.fr



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE



CCAS Besançon
7-9 rue Picasso
25000 BESANÇON
03 81 41 21 21
ccas@besancon.fr

